

IRL

d'expressions libertaires



REVISION DU CODE PENAL
CHINE-USA
RADIO CANUT-LEON

ATTENTION X DOSSIER

Nous avons le projet de réaliser un dossier sur l'Anarchisme dans les années 80. Pour cela, nous avons pris ou prendrons contact avec des groupes ou des personnes d'un peu partout, que nous croyons susceptibles d'écrire des choses intéressantes à ce propos. Mais il va de soi que la publication d'autres textes est possible et c'est pour les solliciter que nous publions cette présentation.

Selon leur nombre et leur importance, les contributions seront publiées soit dans un dossier qui paraîtra dans le numéro de septembre-octobre, soit dans un numéro spécial, soit échelonné dans plusieurs numéros au fur et à mesure que le débat s'enrichira de nouvelles interventions.

Nous souhaitons que cette initiative soit prise en considération par tous ceux qui interviennent pour—dans—avec—parallèlement au mouvement libertaire. Ainsi nous nous adressons non à tel ou tel groupe, mais à l'ensemble des compagnons, compagnes, fédérations, organisations que nous connaissons et avec lesquels nous sommes en contact ou avec lesquels nous entrerons en contact à cette occasion.

Il est très important que vous envoyiez vos interventions, dactylographiées si possible, avec interlignes doubles (mais on ne jettera pas à la poubelle les manuscrits) avant la fin juillet 82.

Voici quelques questions, non limitatives qui nous paraissent pouvoir être les axes de cette recherche:

1—Qui sont ceux qui se disent aujourd'hui anarchistes? Quelle est

leur insertion sociale, familiale, professionnelle, etc...? Et comment vivent-ils les contradictions qu'elle suppose?

2—Les théories anarchistes offrent-elles, de nos jours, une méthode de s'opposer concrètement aux diverses idéologies totalitaires, de droite et de gauche, qui semblent régner sur toute la planète?

3—Comment ces théories peuvent-elles se développer aujourd'hui?

a) quelles interventions sont pratiquées ou praticables autour de nous?

b) quels sont, ou devraient—pourraient être nos interlocuteurs privilégiés ou ceux qui sont les plus proches de nous?

c) comment communiquer avec eux. Quels médias privilégier (journaux, radio, TV, cinéma, théâtre, musique, etc...)?

4—Peut-on aujourd'hui créer un espace culturel libertaire qui permette d'approfondir nos analyses, débats, objectifs à la lumière des années 80?

5—La Révolution, des révolutions, des changements révolutionnaires?

6—Quelles sont les propositions concrètes que nous pouvons faire, aujourd'hui, propositions alternatives, de gestion, etc...?

7—ETAT—POUVOIR—SOCIÉTÉ—LIBERTÉ—ANARCHIE?

Quels liens entre tous ces termes?

Bien sûr, vous pouvez aborder toutes ces questions, mais aussi n'en retenir que celle(s) qui vous paraît fondamentale.

IRL, C/O ACLR
13 rue Pierre Blanc 69001 LYON



Les deux premières équipes engagées sur le terrain pour un test-match à signification internationale, il n'y a qu'à voir les supporters de chaque équipe, sont l'Argentine et le Royaume-Uni.

C'est ainsi que les médias présentaient le conflit armé qui se refuse encore à s'appeler guerre car il y a une gradation internationale officielle qui régleme ce genre d'empoignade meurtrière et qu'il faut respecter sans brûler les étapes.

BANDES DE SALAUDS

Les moyens mis en œuvre de part et d'autre ne peuvent pas se justifier par l'annexion ou la récupération d'îles, des 1900 habitants (qui pourraient bien s'autodéterminer), des 65000 moutons ou des richesses pétrolières du sous-sol.

BANDES DE SALAUDS

Le junta militaire qui écrase l'Argentine depuis le coup d'état du 24 mars 1976 sous une dictature sanglante a tout mis sur l'annexion des Malouines. Ces charognards qui ont fait de la torture, de l'enlèvement et de l'assassinat systématiques un mode de gouvernement (17000 prisonniers politiques, 17000 disparus et 6000 morts politiques), espèrent justifier ainsi leur présence, leur utilité après avoir conduit l'économie à la faillite plaçant le pays au bord de la banqueroute (impossibilité de pouvoir commencer le remboursement d'une dette de 30 milliards).

Le peuple, syndicalistes en tête, à défaut d'apporter son soutien à la junta, se mobilise au nom d'une union-sacrée nationaliste qu'il espère voir se retourner contre les dirigeants. L'affaire des Malouines c'est peut-être pour lui la possibilité de créer une dynamique politique qui mettra fin à l'emprise des militaires sur le pays.

Le Royaume-Uni a le beau rôle; il est l'agressé, l'offensé. Il pensait que le duel pourrait se régler, à son avantage, sur la grande verte en deux coups de canon. Alors vogue l'armada avec la bénédiction de la Dame de Fer et du parti conservateur qui espèrent, par une victoire, se maintenir au gouvernement et préparer des élections anticipées qui leur seraient favorables (sondages dixit) et effacer ainsi une politique économique qui n'a rien résolu.

La guerre d'Irlande du Nord, autre priorité de la Grande Bretagne, se poursuit sans avoir déclenché les mêmes protestations virulentes des Anglais ou d'autres pays.

BANDES DE SALAUDS

L'O.N.U., énorme bureaucratie au service des pays riches se révèle aussi peu crédible que la S.D.N. d'avant la deuxiè-

LA TROISIEME MUNDIAL

me guerre mondiale. L'O.N.U. ne peut agir envers le Royaume-Uni comme elle pourrait le faire envers un pays pauvre. L'URSS (trafic de blé et politique d'implantation pragmatique obligent) soutient la junta militaire en compagnie des pays d'Amérique latine. Le Royaume-Uni voit se ranger sous sa bannière les pays riches, anciennes puissances coloniales, qui ne peuvent admettre la moindre remise en cause de la règle du jeu international qu'ils ont instaurée pour leur plus grands profits; ils ont été échaudés par les pays producteurs de pétrole.

Quand la crise économique vire à l'incontrôlable et provoque la remise en cause du bien fondé d'un gouvernement (dictature comme démocratie), il ne reste que le bruit des armes pour maintenir les peuples sous la dépendance.

BANDES DE SALAUDS

Ce conflit a déjà fait des morts. Désolation, cérémonies patriotiques, déclarations revanchardes sur-médiatisées. L'Argentine, le Royaume-Uni dépensent annuellement des milliards pour maintenir sur le pied de guerre plusieurs centaines de milliers d'hommes. Les armes n'ont jamais été des jouets et une bataille navale une partie de canotage. Les premiers morts pour rien alimentent la

propagande nationaliste orchestrée par les chœurs gouvernementaux demandant au peuple de mettre fin aux dissensions pour faire face à l'ennemi commun et sauver la patrie, que l'honneur et les principes sont en jeu, etc... Toujours la même vieille rengaine qui, depuis des siècles, a accompagné le peuple vers les boucheries apocalyptiques que leurs dirigeants avaient provoquées.

Il y eut même des cocoricos à peine déguisés pour signaler que le missile Exocet qui avait envoyé par le fond le destroyer anglais était de fabrication française. La publicité est toujours bonne à faire, allez, Hernu, au boulot!

Quand à l'embargo sur les exportations d'armes vers l'Argentine car celle-ci s'est servi du matériel acheté, ce qui était interdit selon les termes du contrat, il sera détourné. Un pays ami fera transiter le matériel pour le plus grand profit de Matra, Thomson,...

Guerre navale, mini débarquement, ce sont des manœuvres à faire plaisir aux militaires. Ils pourront tester dans la chair vive la qualité opérationnelle des nouveaux armements et l'utilité d'une force d'intervention conventionnelle. Les experts doivent disséquer les résultats de ce salon international du prêt à tuer pour en dégager les futures tendances.

BANDES DE SALAUDS

Ce conflit envahi l'information quotidienne, nouveau jeu radio-télévisé diffusé aux heures des repas, les jeux du cirque à domicile. Pendant ce temps là, les autres pays peuvent continuer à se déchirer, à crever de sous-développement, seul compte notre nombril austral. Les gouvernements s'entraînent aux effets de manche diplomatiques tandis que les militaires présentent leur plus beau profil.

BANDES DE SALAUDS

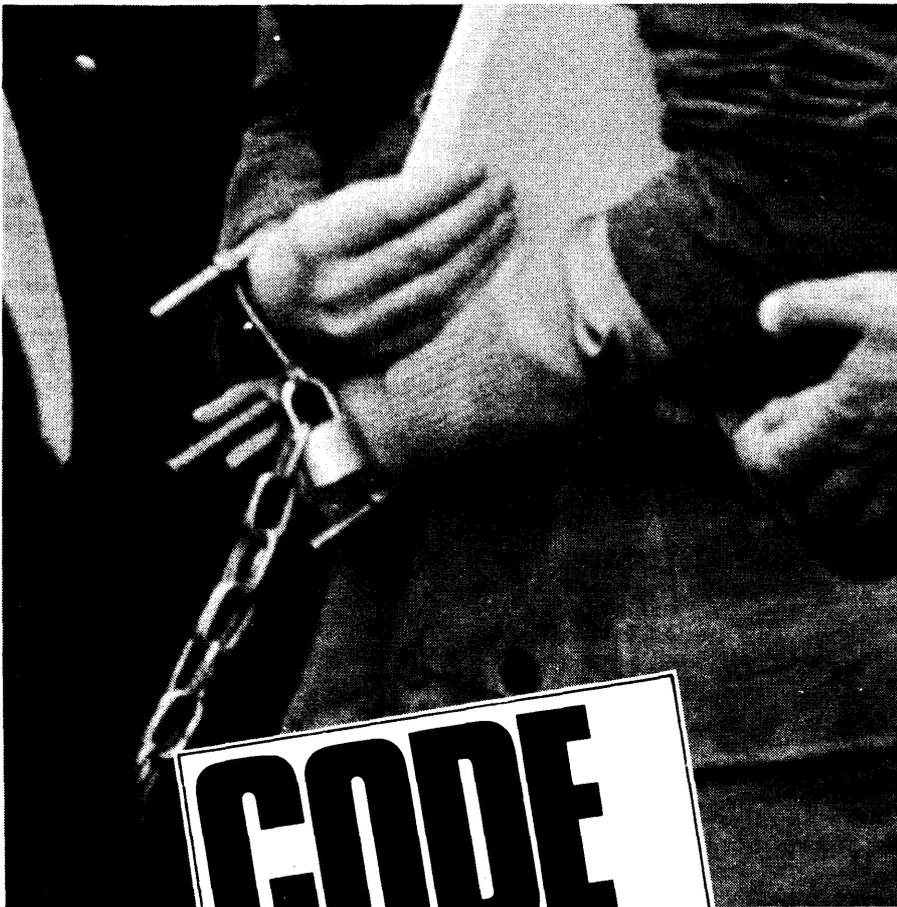
Rien que du très classique en somme. Nous nous dirigeons lentement vers une remise à zéro du compteur, méthode efficace s'apparentant au génocide mais légalisée. L'antimilitarisme a toujours été une des formes d'analyse les plus radicales des méfaits étatiques quand le refus de la militarisation s'accompagne d'une analyse politique et de créations d'utopies.

Aujourd'hui en France, la gauche veut réconcilier la nation avec son armée. Ce dogme a toujours fait la force d'un pouvoir et écrasé toute révolution populaire.

Alors cela révèle des failles dans l'expression du mouvement libertaire. L'individu est renvoyé à lui-même. Pas de propositions alternatives qui englobent l'économique, le culturel et le politique. Nos utopies n'ayant pas les mêmes repères, ont-elles à voir avec la société?

Au minimum, être l'instance critique qui ne fait pas de l'histoire une fatalité, guerrière en l'occurrence.

Lyon, le 9 mai 1982



CODE PENAL

**REFLECHIR AU CODE PENAL D'AUJOURD'HUI ET DE DEMAIN.
POURQUOI UN CODE PENAL ? POUR PROTEGER QUOI ? COMMENT ?**

Depuis quelques mois, les parlementaires ont lancé un Groupe d'Etude, émanation de la Commission des Lois présidée par Raymond FORNY dont le travail sera de rédiger une proposition de loi visant à une réforme du Code Pénal. Ils espèrent ainsi prendre de vitesse la commission gouvernementale et faire pression pour que les réformes aillent plus vite.

De leurs côtés, deux commissions travaillent à une rénovation du droit pénal. Pour une fois, cela pourrait ne pas être qu'un ravalement supplémentaire. L'une, présidée par Monsieur LEAUTE est chargée de l'abrogation de la loi « Sécurité et Liberté » mais aussi d'une réforme du Code de Procédure Pénale. L'autre, présidée par Robert BADINTER, prépare une refonte complète du Code Pénal. Paul BOUCHET, ancien bâtonnier de l'Ordre des avocats de Lyon, en fait parti. Le 25 février 1982 je le rencontrai.

L'interview, mise en forme, révèle l'intérêt extraordinaire que Paul BOUCHET porte « au droit » comme régulateur de toute société. Un droit qui pourrait soulever des montagnes. Expériences et recherches d'un homme qui travaille au sein de collectifs et qui charme ou irrite par sa conviction que l'on peut percevoir parfois comme bâtie sur du sable, sur la fragilité. Celle-ci est-elle le pari qu'il fait sur un Etat plus « juste » ou sa confiance dans un certain bon-sens du citoyen ?

Ce qu'il affirme peut-être critiqué, je n'ai pas voulu faire coller à l'interview une réponse idéologiquement un peu impersonnelle et rigide. A chacun de se confronter à ce qui suit.

Le code Pénal date de 1810, Code Napoléon. Plusieurs fois des essais de réformes ont été tentés. En 1974, une Commission se met en place à la demande du gouvernement pour travailler dessus. En 1976, un avant-projet est proposé en consultation à tous les tribunaux, les barreaux, les universités... Peyrefitte le rejettera car il reprenait tous les efforts entrepris depuis 1945 pour la réinsertion des condamnés.

Aujourd'hui, la Commission est composée, en partie, de membres de la précédente, en particulier ceux qui avait démissionné pour protester contre la loi Sécurité-liberté.

La commission, dans son ensemble, se réunit assez rarement. La sous-commission chargée des principes généraux et de l'échelle des peines se réunit toutes les semaines pour un travail intensif. Nous devons donner un avant-projet reprenant notre philosophie générale et nos solutions techniques qui sera proposé à tous les barreaux, les juridictions, les universités ou groupements que cela intéressent. Puis, l'avant-projet ou tout autre texte gouvernemental, passera devant la Commission des Lois qui donnera son avis. Après aura lieu le débat parlementaire à la Chambre des Députés et au Sénat dont les majorités sont différentes; cela donnera lieu à des batailles d'amendements.

La première échéance est avril pour que le Parlement puisse être saisi avant la fin de l'année.

Le travail urgent concerne les principes généraux du Droit Pénal et la nouvelle échelle des peines. L'année suivante ce sera la révision de ce qu'on appelle le Droit Pénal spécial classique, les crimes, délits et peines, qui existait déjà dans le code. Pour dans deux ans, une partie toute nouvelle, le Droit Pénal spécial moderne qui comprendrait ce qui existe déjà en matière de droit du travail et d'autres infractions concernant la pollution, les délits économiques...

Nous ne reprenons pas le travail de l'ancienne Commission car, depuis, il y a eu des changements comme la suppression de la peine de mort. Cela n'est pas aisé. Le bavardage de salon ou de meeting est très facile. Mais que faire dans une situation concrète que tout le monde connaît. Nous ne pouvons pas raisonner dans l'abstrait ou faire une doctrine vague et floue comme trop de gens le croient. Nous pourrions supprimer le Code Pénal, les membres de la Commission en seraient heureux. Ceci étant, nous regardons les situations au travers d'une philosophie générale et sociale ouverte. La rupture avec la loi Sécurité-Liberté de Peyrefitte est totale. Nous revenons à l'individualisation de la peine. La personne nous intéresse, quelle soit la victime ou le délinquant, le criminel. Les actes en eux-mêmes ne font pas problèmes mais il faut réparer ce qui est réparable. Les droits et devoirs des hommes, des personnes en cause sont une approche bien plus intéressante, sinon il n'y a qu'à laisser faire les techniciens du droit qui fabriqueront un code comme

ils en réalisent chaque année pour un pays du monde. On peut faire n'importe quoi. La constitution stalinienne de 1936 était la constitution qui, juridiquement, était la plus avancée du point de vue démocratique. C'est cela que nous refusons, faire des textes pour la galerie, des textes qui seraient tournés. Nous ne voulons pas partir de postulats prétendument bienveillants ce qui serait chercher à faire une œuvre qui nous ferait plaisir. C'est le danger, faire un beau code, un code de bonnes intentions.

Notre avant-projet va passer dans une série de cribles, le gouvernement, le Parlement. Plusieurs cohérences possibles pourraient s'en dégager. Le pire serait d'arriver à un système à nouveau incohérent. Indubitablement, et c'est là la nouveauté, le Gouvernement souhaite que nous trouvions cette cohérence.

Les gens réagissent aux mots. Souvent, nous nous apercevons que certaines solutions techniques, hâtivement célébrées comme fantastiques (jour-amende, travail pour la communauté) pourraient être plus oppressives que la prison, voire même que l'actuelle parfois. D'autres qualifiées d'extrêmement répressives ne sont finalement que des espèces de tuteurs, des aides pour des gens qui, à une certaine période de leur vie, en ont besoin. Il faut bannir l'esprit de mauvaise vindicte, de vengeance sociale où punir devient suspect. Il y a des situations sociales où la responsabilité commande d'intervenir. Non pas pour avoir bonne conscience, mais conscience tout court. Il nous incombe de déterminer la gamme des solutions techniques ayant le moins de chance d'aboutir à des résultats contraires aux intentions, car les bonnes intentions...

L'avant-projet de 74 faisait un effort pour moderniser la terminologie, pensant que cela faciliterait la modernisation des concepts. D'une question peu évidente, on risque d'arriver à une solution qui fasse le bonheur des spécialistes des milieux juridiques, sociologiques ou psychologiques, mais resterait incompréhensible de la majorité des citoyens. Exemple caricatural tiré de l'ancien avant-projet; il avait été envisagé, pour des raisons techniques, de distinguer la sanction de la peine.. Cela a des conséquences: en cas d'amnistie, la peine tombe mais pas certaines mesures de sûreté qui ne sont pas faites pour punir mais pour protéger. Mais alors, il ne fallait plus que le Code s'appelle pénal (Code des Peines) mais sanctionnateur. Si vous ouvrez un dictionnaire, vous y lisez que la sanction est définie par la peine et vice-versa. Il y a des stades où la discussion du technicien est, finalement, de médiocre usage. Nous souhaiterions, c'est un idéal, que la frange la plus exposée au droit pénal, ces personnes que la vie sociale a marginalisées, puisse comprendre les termes utilisés. L'immense majorité des citoyens étant capable de lire un journal, il n'y a pas de raison pour que nous ne fassions pas un effort pour approcher, au maximum, le sens courant des mots de leur sens technique. C'est une voie plus modeste.

Une des Sous-commissions travaille sur l'inventaire. Après des hésitations, nous avons décidé de vérifier si nous ne pourrions pas rapatrier dans le Code Pénal tous les textes de droit pénal. Une des grandes manies de la société moderne, de l'état moderne, notamment de l'état centralisateur français, est de coller des sanctions pénales partout. Il y a plus de textes de droit pénal hors du Code Pénal qu'à l'intérieur! Des textes extrêmement importants se trouvent dans le Code de la Santé pour les stupéfiants, dans le Code des Sociétés pour les abus de biens sociaux...

Il y a un réexamen d'ensemble à faire. Dans la société moderne quelles sont les atteintes les plus graves à la vie car ce qu'il faut protéger, essentiellement, c'est le premier droit de l'homme. Il faut revoir cela en termes plus modernes.

Nous créerons de nouvelles infractions. Nous ne sommes pas pour le déperissement du droit pénal par les temps qui courent. On ne tient pas à retrouver Chicago. On ne tient pas à voir le crime commander y compris à la politique comme les Etats-Unis qui l'ont connu un moment. Nous savons très bien que si nous laissons la haute criminalité prendre le pas, elle deviendra un cancer de l'état. Rien n'est pire que ce mélange de la criminalité et de la politique. Ceux qui prétendent dépénaliser dans certaines matières sont aussi ceux qui demandent de pénaliser ailleurs. Par exemple, pour vaincre certaines résistances patronales à consulter les Comités d'Entreprises, les organisations syndicales elles-mêmes ont fait pression pour qu'il y ait des sanctions pénales, ce qui peut se comprendre. En matière d'accident du travail, la majorité des travailleurs estiment, comme les syndicats, que les peines sont insuffisantes alors que les patrons hurlent qu'ils sont condamnés ou pourraient l'être par des juges rouges. Pourtant des gens risquent leur vie. Quand on compare les peines prévues et appliquées, surtout en cas d'accident de la route ou du travail, on peut s'interroger. Pareillement pour des cas extrêmement graves de pollution où les sanctions pénales sont inadaptées ou inexistantes. Nous proposerons des sanctions pour protéger la nature parce que sans cela, l'argent, le profit régneront, ce ne sera pas possible. Au moins à titre éducatif durant une certaine période.

Il ne faut pas avoir une vision fixiste, il faut comprendre que changer le Code Pénal est l'occasion, pour une société, de faire un aggiornamento très profond, sur les valeurs fondamentales qu'elle veut se donner. Protéger la vie humaine aujourd'hui est aussi protéger l'air, l'eau, avoir de nouveaux rapports avec la terre (le foncier).

Cela va relativiser le droit pénal classique d'avoir à son côté un droit pénal moderne. Les gens comprendront mieux que ce n'est pas simplement un droit répressif traditionnel.

Dès que l'on aborde le droit des biens, on entend les histoires habituelles qui traînent depuis le 19ème siècle sur la priorité à donner à la propriété. Nous

en sommes loin. Le droit des biens n'est pas que cela. La femme qui a obtenu une pension alimentaire pour élever le gamin ne sera jamais payée si elle compte sur le bon cœur de certains pères. Le délit d'abandon pécuniaire de famille a été créé. Ce n'est pas une société répressive qui l'a voulu, au contraire, c'est une société plus juste et plus consciente des droits et devoirs des uns et des autres.

Une commission distincte va reprendre ce qui jouait le rôle de droit pénal pour les mineurs. Là où on volait, autrefois, une pomme, aujourd'hui, on vole un vélo, une mobylette ou une bagnole. Il y a de plus en plus de mineurs qui tombent sous le coup de la règle sociale. Il y a pourtant très peu d'êtres sociaux mais souvent des personnes associées sur tels points qui revendiquent, sur d'autres, une société meilleure. Il y a une foule de catégories de délinquants. Les criminels ne sont que quelques centaines pour quelques dizaines de milliers de délinquants. Il faut comprendre ce que cela veut dire. Cela nous intéresserait beaucoup de montrer à certaines personnes, à certains jeunes qui font la société nouvelle que ce Code Pénal a quelque chose d'expressif et non plus d'unique-ment répressif. Le danger serait de créer un nouveau contrôle social en faisant incorporer aux gens des normes qui créeraient une nouvelle société fixiste.

RESPONSABILISER

Nous cherchons à nouveau à responsabiliser, nous mettant en conflit avec certains courants. On ne peut, à la fois, réguler la vie sociale, instituer les peines nécessaires dans certains cas (pollution) et après dire que les gens subissent de nouveaux tabous. Cette recherche amène à «réinjecter» de la responsabilité. Il ne faut pas déresponsabiliser en disant: «Ce n'est pas de sa faute, il tire les chamois mais il a ça dans le sang, c'est un malade». Face aux infractions, les gens sabilite. Cela sera plus ou moins bien entendu, nous le savons. Ce sera le boulot du juge. Mais la voie de la déresponsabilisation systématique n'est pas la bonne.

Les avocats travaillent aussi dans cette direction utopique. Beaucoup d'entre eux savent très bien que dans des domaines nouveaux où cela bouge un tout petit peu (tribunal pour enfant), ils servent de caution plus que d'autre chose. Il n'y a pas de bonne façon de plaider. Dans le panorama nouveau que nous essayons de définir, c'est un autre système de défense pour les avocats mais d'abord pour les gens eux-mêmes qui se mettra en place. Nous voudrions surtout que les gens qui ont à s'expliquer sur une connerie, car j'appelle connerie la majorité des délits, n'aient pas comme première façon de réagir la fuite. Ils viennent s'expliquer et payer le prix social. Il faut avoir responsabilisé sinon on leur fera intérioriser un nouveau contrôle social et l'on n'aura pas gagné ce qui est, à la fin des fins, le but ultime d'un Code Pénal, resocialiser les gens, ce qui n'est pas leur imposer des valeurs qu'ils ne

comprennent pas. Donc, si ce n'est pas fondé sur une valeur suprême de la liberté, ce n'est pas la peine. C'est assez difficile.

Une de nos pensées de départ est que, si l'on souhaite faire une œuvre durable, ce ne peut être une œuvre rigide. Nous sommes dans un monde en rapides évolutions qui peuvent modifier les concepts de responsabilité. Il y a des délits qui n'existaient pas avant les grands moyens industriels de pollution, donc il faut bien comprendre que, la société bougeant, le reste bouge aussi et que, si l'on veut faire quelque chose de durable, c'est avec un sentiment préalable de la relativité d'une œuvre humaine, le Code Pénal n'y échappant pas. C'est, au contraire, par un paradoxe qui n'est qu'apparent, en prenant une conscience très claire de la relativité de cette œuvre que nous lui assurerons plus de durée. Si c'est pour faire une œuvre rigide, ce n'est pas la peine.

Cela implique un choix technique qui n'a pas que des avantages. Moins de rigidité au niveau de la loi qui se borne aux grandes définitions et à la mise en place des moyens techniques, mais plus de responsabilités pour le juge. Beaucoup de choses, comme l'exécution de la peine, seront judiciairisées. Tout ce qui va vers la personnalisation oblige bien à ce qu'un homme dialogue avec un autre homme, aussi difficile que cela puisse être; mais c'est quand même mieux.

Dans une petite société, on peut croire à l'exemplarité immédiate de la peine.

Dans une société complexe, ce n'est pas comme cela que ça se passe. Il faut avoir une autre vision, une fois définies les valeurs que la société veut défendre et promouvoir et les moyens techniques mis au service de cette défense et de cette promotion. Au-delà, il y a très largement la confiance dans le dialogue de ceux qui sont les jugeants et les jugés. Cela peut recouper la plus étroite des dialectiques dominant-dominé, n'être que cela, mais pas obligatoirement. Cela se retrouve partout, soignant-soigné, parent-enfant, enseignant-enseigné. Toute la vie est ainsi, c'est inutile de le rabâcher, les sociétés modernes sont mieux préparées à le comprendre.

Le mot de responsabilité avait été supprimé dans l'avant-projet de 1974 sauf pour les personnes morales. C'était une nouveauté car il n'y a pas de responsabilité des personnes morales en France. Quant à nous, nous sommes en discussion dessus, sans avoir tranché. Le mot responsabilité avait disparu de cet avant-projet qui se voulait progressiste car, très sincèrement pour l'époque, on croyait que le progrès était de se débarrasser du contexte même de responsabilité. Même si la responsabilité personnelle peut être influencée par des facteurs très divers, ce n'est pas une raison pour l'écartier. Au contraire, derresponsabiliser permet d'aboutir à des formes très douces, même sans Code Pénal apparent de contrôle social parfait, la société orwellienne.

Le crime, la violence, la souffrance, ce

n'est pas en faire l'éloge, l'apologie que de constater que cela a toujours son rôle dans la société humaine.

LA COHERENCE

Importance, pour moi, du souci de cohérence. Il y a plusieurs systèmes possibles qu'on le veuille ou non, pour réguler une société. Heureusement, sinon ce serait le totalitarisme. Il y a des approches possibles selon le degré d'avancement des sociétés, leur degré de pluralisme, religieux notamment. Une société islamique n'est pas du tout gérée comme une société occidentale. La nôtre est déjà une des sociétés les plus pluralistes de l'univers. Tout ceci fait que nous pouvons envisager d'autres choix, et derrière les choix, il faut une cohérence générale sinon les choix se neutralisent les uns les autres.

On ne peut pas dire cohérence de la personne seule, je crois à la dialectique de la personne et des communautés successives qui l'entoure. Cette dialectique commence par la famille. La détruire n'est pas une solution. Ceci étant, nous n'allons pas reconstituer les droits de la famille napoléonienne, qui a été fantastiquement oppressive. En droit pénal, nous savons tous que le parricide a pratiquement disparu alors qu'il était une des plaies de la société du début du 19ème. Cette société patriarcale, tant célébrée par certains, était une société qui parfois, n'avait d'autre issue que le parricide.

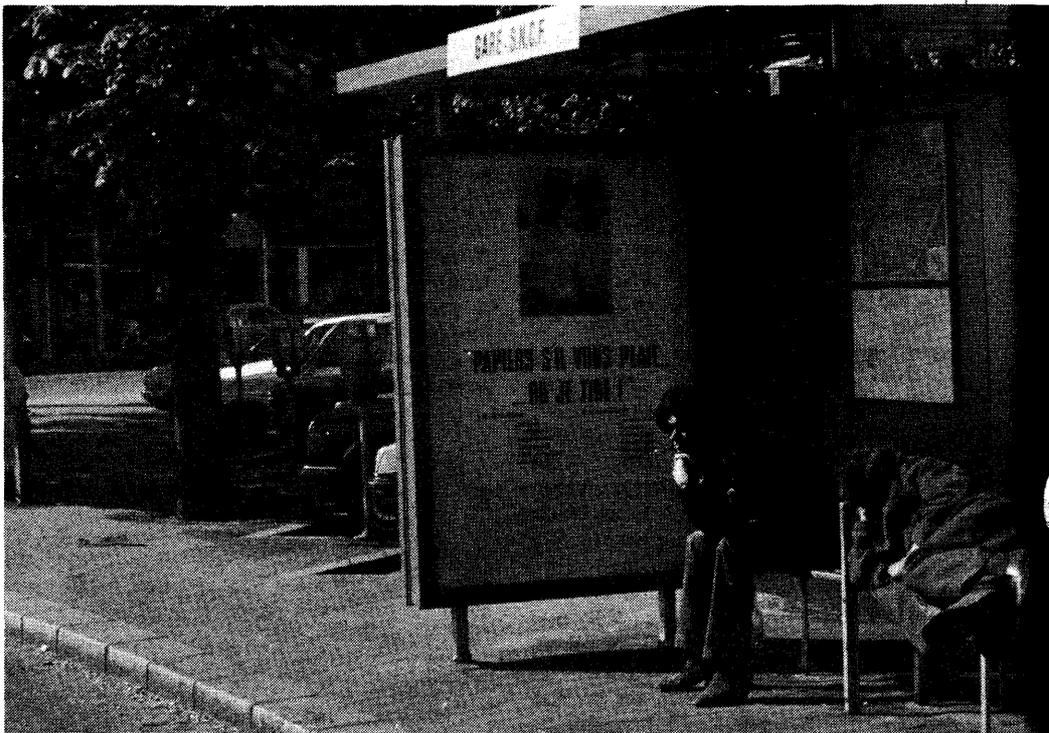
COMMUNIQUE

Dans la nuit du 23 au 24 avril à Rennes, dans une centaine d'abri-bus Decaux, des affiches publicitaires ont été subtilisées et remplacées par d'autres représentant deux gardiens de la paix disant: «Papiers s'il vous plaît... ou je tire». Les fermetures des panneaux ont été obturées afin d'empêcher le retrait des affiches. Cette action vise à dénoncer la banalisation des contrôles d'identité et la pratique systématique de la répression (loi «Sécurité et liberté» sauce socialiste).

La F.L.I.C. (Fraction Libre d'Intervention Communale) revendique cette action et signale que 4 de ses membres ont été interpellés au cours de celle-ci.

Aux dernières nouvelles, Decaux aurait porté plainte. Donc affaire à suivre.

Rennes, le 28 avril 1982



Il y a la communauté étatique, elle pourrait dépérir ou être renforcée. Le jour où il y aura une guerre, on pourrait souhaiter être les plus forts. J'ai vécu 40, cela a changé ma vision de l'état. J'ai tendu le poing aux soldats lâches qui jetaient leurs armes et ne se battaient pas. Inconsciemment, je n'avais pas envie, moi gamin de 16 ans, de voir arriver le nazisme. Je n'avais pas tort. Chaque fois que je parle, de l'état, je me souviens de la troisième république, qui était un régime assurant une liberté individuelle comme peu de régimes du monde l'ont fait. Cela s'est payé quelques années plus tard. Il n'y avait plus de syndicat mais des associations bidons. Je souhaite qu'il y ait dialogue entre l'état et la personne, que celle-ci comprenne qu'il est là pour gérer au mieux la société civile et que l'état doit garantir le principe de libre organisation chaque fois que cela est possible. En ce moment, on ne considère pas l'état comme une espèce d'abstraction supérieure. On raisonne davantage en temps que société civile. L'état, bien sûr, de même qu'il a ses droits propres, a des devoirs. Il faudra bien protéger certains droits de l'état et ce n'est pas l'approche première.

Toutes les communautés, sans exception, ont intérêt à ne pas être totalitaires, sinon elles seront menacées à leur tour. Les personnes ont intérêt à comprendre le monde complexe tel qu'il est et qui ne redeviendra pas pastoral de si tôt et qu'elles ne peuvent se désintéresser des droits et devoirs des communautés. Il est question de mettre dans le droit pénal la responsabilité pénale du groupement parce que c'est trop facile de se dérober. L'individu se cache derrière l'anonymat. Il n'y a pas que l'association de malfaiteurs, le gang, il y a des tas de groupements de tout genre qui commettent des délits, économiques, financiers. Il est très difficile de cerner une personne. C'est nouveau par rapport à l'opposition du 19ème siècle, individu-état. Cela reste fondamental mais se pose en termes plus souples. L'histoire nous l'a appris. Il ne faut pas craindre les conflits. En lui-même, le conflit a son rôle. En art, en science, dans tous les domaines de l'activité humaine, la routine, la notion de norme, d'ordre sont très dangereuses. L'ordre ne peut être pensé qu'au sens artistique ou scientifique profond, principe d'organisation les plus vitaux surtout pas comme un principe totalitaire unique, le modèle unique d'ordre. C'est plus difficile à faire comprendre, mais ça commence.

Finalement, j'ai assez confiance dans le simple citoyen. Autant je ne crois pas du tout à son bon sens classique, majorité pour la peine de mort et toutes ces conneries car là, le bon sens et l'esprit routinier, en art comme en science, s'effrayent de toute nouveauté, autant, en revanche, je crois que, quand un projet montre bien clairement sa cohérence, l'immense majorité des citoyens se dit, à un moment donné: « Ah oui, je vois maintenant. » ■

le code pénal: réforme ou révolution?

Dans les années 20, la jeune République des soviets décidait d'abolir la peine de mort. Et, dans le même temps, ses dirigeants, effrayés par la délinquance juvénile, discutaient pour savoir s'il fallait fusiller sur place les enfants criminels; la Tchéka était devenue un Etat dans l'Etat. Sottise ou machiavélisme, peu importe; on allait voir, et on voit encore, ce que pouvait signifier le décalage entre la routine du pouvoir et les « bavardages de meeting » chez les révolutionnaires ou auto-proclamés tels.

De tels « retournement dialectiques » ne pouvaient que renforcer la méfiance, générale chez les anarchistes, envers le Droit « expression de la classe dominante et de son Etat »; à bas le Droit, à bas l'Etat, vive la Liberté, vive la Justice Sociale. Mais qu'est-ce que peut être la justice sans Etat? Lorsqu'en réponse au putsch de Franco éclata la révolution en Espagne, quelques « révolutionnaires » mal définis se mirent à exercer, à l'arrière, la « justice du peuple »; ce sont les « paseos », les « promenades »: la nuit une voiture arrive, pistolets, en voiture Simone, et Adieu Berthe. Bientôt, on ne sait plus très bien qui exécute qui. Certes la pratique était très minoritaire chez les anarchistes; les victimes n'étaient pas toujours d'innocentes colombes; leur nombre est sans comparaison avec celui des victimes de la répression réactionnaire avant et après 36. Mais comment tolérer de rêver, de vivre ou de mourir pour la justice et la fraternité, en se retrouvant devant un mini-Chicago noir et rouge? La CNT décida de réagir, on fusilla un responsable syndical trop amateur de courses nocturnes sur la place publique. Pour l'exemple... Est-ce l'exemplarité de la peine ou la réprobation collective? Les paseos cessèrent. Ils firent place aux enlèvements pratiqués par les conseillers soviétiques et leurs polices. Ainsi disparurent Andrés Nin, Camillo Berneri et beaucoup d'autres moins célèbres. Les meurtres brouillon cédèrent le pas aux liquidations méthodiques. Franco mit tout le monde d'accord en « fusillant comme un déboise ». La morale était sauve (sinon ses partisans); les flics, les juges, les prisons et les bourreaux étaient de nouveau là où ils devaient être. Mais si Garcia Oliver était resté ministre de la justice? On ne peut toujours espérer perdre.

De ce point de vue, l'avantage d'un réformisme sincère, résolu à déjouer le piège de tant de beaux discours humanitaires, paraît clair. Ni catéchisme révolutionnaire vague et flou, ni naïveté récupérée ouvrant la voie à la société de « 1984 » d'Orwell. Affronter la situation, maintenant et ici, avec quelques axes de cohérence, et les moyens du bord. Les exemples sont habiles: tueurs de chamois, maris pingres, patrons anti-syndicaux, ou pollueurs. Et pour les sympas, la responsabilité. C'est sûr, Paul Bouchet est un bon avocat. Mais la responsabilité des groupements... Qui appliquera le Code généreusement réformé: des juges dont, pour la plupart, le mépris pour les justiciables n'a d'égal que la paranoïa; un Parquet plus incroyable encore? Et sous quelle houlette dans sept ans: les Chiraquiens de retour, ou les jeunes et moins jeunes petits chefs socialistes? Car ni Deferre ni Hernu ne doivent cacher la forêt inquiétante des jeunes loups qui pontifient du haut de leur bureau fraîchement installé. Combien de temps faudra-t-il pour réentendre Saint-Just « pas de liberté pour les ennemis de la liberté »? Les positions de Paul Bouchet sont intéressantes et courageuses et il a depuis longtemps montré qu'il savait les défendre, mais combien sont comme lui parmi les réformateurs? Et surtout, qui prend la responsabilité? La peine capitale est supprimée, mais personne apparemment n'a pensé à laisser au moins un choix au condamné: lente agonie de la prison ou mort rapide. Le Droit et ses réformateurs ont choisi pour lui. Les « sociétés pastorales », dont Paul Bouchet dédaigne un peu vite la leçon, avaient d'autres méthodes, et il n'est pas sûr que leurs conduites soient complètement éteintes encore aujourd'hui, ni les besoins auxquels elles répondaient. Les anarchistes ont appris à se méfier de leur propre cohérence et à en voir les courtes limites. Mais celle de Paul Bouchet est-elle vraiment fondée sur cette constatation que fit un jeune garçon il y a quarante ans, que « la IIIème République était un régime qui assurait une liberté individuelle comme peu de régimes au monde l'ont jamais fait; cela s'est payé quelques années plus tard »? On ignorait alors que le prix avait déjà été payé en Europe, en Russie et en Allemagne, héritières replâtrées de l'absolutisme Tsariste et du Reich Prussien, par des gens qui n'avaient guère goûté les douceurs de la liberté. Les choses rares sont chères. Y a-t-il une autre cohérence que celle de la « Souveraineté du Peuple » ou de la « Dictature du Proletariat »? Sans cela, que sont Réformisme ou Révolution sinon les bonnes intentions des enfers quotidiens de demain? On verra bien; à chaque jour, dit-on, suffit sa peine.

CHRONIQUE JUDICIAIRE TANT QUE LA PAIX M'EN LAISSE LE TEMPS

Fin juillet 81, la Cour de Sûreté de l'Etat gagnait les poubelles de l'histoire. Première mesure d'une série qui devait aboutir à la suppression des juridiction d'exceptions, comme l'avait promis le candidat Mitterrand et affirmé le Président de la République.

Le jeudi 25 mars 1982, une ordonnance est prise en Conseil des Ministres concernant la suppression des Tribunaux Permanents des Forces Armées (T.P.F.A.) en temps de paix, pour fin 82, dans l'espoir que la paix tienne jusque là. Le gouvernement avait jusqu'à fin mars pour légiférer par ordonnances ce qui explique l'affolement des derniers jours.

L'institution militaire et Charles Hernu, toutes tendances confondues, voyaient d'un très mauvais œil la disparition des juridictions militaires instituées par le Code de Justice militaire le 8 juillet 1965 qui renouait un code plus ancien. Le marchandage a du être âpre, la fin de l'année nous apprendra s'il s'agit d'un marché de dupes passé au détriment des civils.

SUPPRESSION DES TPFA EN TEMPS DE PAIX:

Ce qui veut dire maintien de tous les pouvoirs aux juridictions militaires en temps de guerre ou en temps de crise (ordonnance de 59).

Le projet de loi du Parti Socialiste, rejeté le 18 décembre 1980 par la Commission de la Défense Nationale et des Forces Armées relatif à la suppression des TPFA en temps de paix, annonçait déjà la couleur: maintien des TPFA en temps de guerre parce que «l'institution des tribunaux militaires se justifie par un souci de rapidité incompatible avec le fonctionnement des juridictions de droits communs. En outre, les crimes et délits commis au sein des Armées ou par des militaires en temps de guerre, nécessitent généralement une décision de justice immédiate dans l'intérêt même de la défense nationale... La vocation des Armées est la défense du pays. Cette défense comporte notamment l'application au sein des Armées d'une justice spécifique, voire rigoureuse et adaptée aux circonstances du moment et à l'urgence des mesures à prendre pour assurer la défense du pays».

Du temps de paix au temps de guerre, la législation a prévu des situations intermédiaires: l'état d'urgence (loi du 3 avril 1955) et l'état de siège (article 36 de la Constitution). Dans chacune de ces situations, la compétence des tribunaux militaires est élargie à toute une série d'infractions, habitu-



ellement réprimées par d'autres juridictions (atteinte à la sûreté de l'Etat, démoralisation de l'armée, corruption de fonctionnaire...).

Plus globalement, l'Ordonnance du 7 janvier 1959 définit la défense comme «un état permanent qui prévoit et permet de mobiliser, réquisitionner militaires et civils, hommes et femmes, sous la même autorité et avec les mêmes obligations en temps de menaces». Si cette notion de «menace» n'est pas très explicite, le Général Beauvallet en a donné une interprétation intéressante: «Nous envisageons la menace dans un sens global, pas seulement militaire mais diplomatique, économique, scientifique, intérieur, culturel même...»

En cas de mise en vigueur de cette Ordonnance, sur simple décision du Président de la République et du Conseil des Ministres, l'ensemble de l'activité économique du pays (finance, industrie, agriculture, commerce...) passe sous contrôle militaire. Chaque travailleur (euse) reçoit son lieu d'activité comme «affectation de défense» et est tenu (e) de le rejoindre, tout comme un soldat son unité, tout refus d'obtempérer étant répréhensible par la justice militaire.

SUPPRESSION DES T.P.F.A.:

Mais pas du Tribunal Militaire aux Armées (T.M.A.) situé à Landau (R.F.A.) en périphérie de ville. Les accords passés avec la République Fé-

dérale d'Allemagne font obligation aux pays des troupes d'occupation qui veulent exercer leurs pouvoirs juridictionnels sur leurs ressortissants, de le faire sur le territoire allemand.

Quelques innovations pour ce tribunal où, souvent, les juges et avocats sont tous des militaires. Les magistrats seraient civils, le pouvoir d'appréciation de l'opportunité des poursuites reviendrait à un magistrat, le Commissaire du Gouvernement et non plus à l'autorité militaire.

Quand au Tribunal de Papeete, la décision de sa suppression est laissée à l'Assemblée locale.

SUPPRESSION DES T.P.F.A. AU PROFIT DE JURIDICTIONS CIVILES:

Chaque tribunal où siège une Cour d'Appel aura à connaître les délits précédemment jugés par les T.P.F.A.

1) les délits et crimes de droits communs (vols, homicides, viols...) commis par des militaires hors service, seraient jugés par les Chambres Correctionnelles et les Cours d'Assises.

2) —les délits de droits communs commis pendant le service, les délits militaires (refus d'obéissance, désertion, insoumission, mutilation volontaire...) seraient jugés par des Chambres Correctionnelles SPECIALISEES.

—les crimes commis pendant le service, trahison et espionnage, par des Cours d'Assises SPECIALISEES (1 président et 6 magistrats civils au lieu des 9 jurés).

Le grand changement serait le droit de faire appel à tout jugement en Correctionnel. Autre nouveauté, les personnes lésées, civils comme militaires, pourraient se constituer partie civile pour demander réparation des dommages causés. Cela permettrait l'accès au dossier d'instruction. Quant à l'ouverture d'une enquête, le ministère de la Justice s'en garde l'exclusivité.

SUPPRESSION DES T.P.F.A.?????:

Le changement ne serait-il pas plutôt une autre forme, des T.P.F.A. civilisés?

— Les magistrats civils détachés auprès de l'autorité militaire réintégreraient la maison mère, peut-être avec des grincements de dents (routine, honneurs, traitement supérieur de 30%, avancement accéléré... dans le kaki). Si un corps de magistrats SPECIALISES, comme il en existe pour des raisons de compétence pour les délits économiques, est constitué, il regroupera certainement ces magistrats qui ont pu se SPECIALISER à loisir, durant des années, dans l'institution militaire.

天安門萬歲！

LONGUE VIE A L'ESPRIT DE LA REVOLTE DE TIEN AN MEN !



*La Chine n'est plus la Chine d'autrefois
Et le peuple n'est plus plongé dans la noire ignorance
Disparue à jamais est la société féodale de Chin Chin Huang*

Il y a quelques années, quelques camarades chinois du groupe Minus (alors Minus 5, allusion à « 1984 » de Orwell) étaient venus à Lyon pour parler, entre autres, de la lutte des dissidents chinois. Leur groupe était formé de camarades de Hong-Kong et d'anciens gardes rouges qui avaient fui la répression qui les avait poursuivis lorsque, prenant à la lettre certains slogans de la Révolution Culturelle, ils en avaient déduit que le peuple était capable de s'organiser seul et de se passer des « avant-gardes révolutionnaires ».

Ces camarades, avec d'autres membres de l'extrême-gauche révolutionnaire de Hong-Kong, participent à l'Association pour la Solidarité avec le Mouvement Démocratique Chinois, qui a pour but de soutenir le combat de ceux qui, en Chine Populaire, luttent contre l'arbitraire que la chute de la « bande des quatre » est loin d'avoir fait disparaître. Ils souhaitent aussi le plus large soutien international (notamment par des lettres de protestation aux Ambassades de Chine ou, si possible, des manifestations). C'est dans ce but qu'ils nous ont fait parvenir les documents suivants.

La traduction en est parfois un peu floue. Elle est faite à partir d'une traduction du Chinois en Anglais, elle-même pas toujours très claire !

Mais il est important que chacun sache que les discours des gouvernants, quels qu'ils soient, sont loin de représenter la réalité de ce que ceux qui leurs sont soumis vivent.

Le 5 avril, il y a six ans, fut un grand jour profondément gravé dans la mémoire du peuple chinois. Ce jour-là, le peuple chinois a écrit dans le flot de son sang un nouveau chapitre du manifeste pour la Démocratie.

En ces temps sombres sous le Gnaq des Quatre, le peuple choisit la commémoration du premier ministre Chou-En-Laï, et de son image de réformateur modéré, comme coup de ralliement contre la « dictature du parti unique » bureaucratique et décadente. Il se rebella contre la vie inhumaine et absurde imposée par ce régime.

Ce grand jour, les gens se rassemblèrent par centaines de milliers, spontanément, sur la place Tien An Men à Pékin, pour réciter les poèmes qu'ils avaient écrits, les chansons qu'ils avaient composées, en faisant face aux fusils et aux baïonnettes de l'Armée Populaire de Libération, et ils scandaient « L'Armée du Peuple devrait être aux côtés du peuple ! ». Pourtant, le soir de ce jour, des milliers de civils sans arme, sans défense, avaient mordu la poussière sous les coups des troupes « populaires ». Beaucoup d'entre eux avaient été battus à mort par les soldats avec des gourdins et des barres.

Les événements de Tien An Men, lavés dans le sang, sont devenus le prologue de la saga de la lutte du peuple chinois pour la démocratie. Le peuple chinois ne peut plus tolérer l'oppression arbitraire et ce moralisme envahissant de la soi-disante « politique révolutionnaire ». Ils se battaient pour remettre sur ses pieds la Vérité devenue de guingois : ils se battaient pour que les esprits et les vies entravés et meurtris puissent être vitalisés et libérés. Ils se battaient pour la démocratie et les droits de l'homme et pour ceux qui perdirent leur jeune vie ce 5 avril fatal ; et ils déclarèrent une guerre à la bureaucratie qui promet d'être longue et amère.

La Nouvelle Chine est jeune. Elle sera toujours révolutionnaire, jeune et ardente. La jeune génération qui grandit dans la nouvelle Chine fut baptisée dans la « Grande Révolution Culturelle Proletarienne » quand elle avait 17 ou 18 ans. Ces jeunes gens offrirent leur vie et leur âme. Quand les Gardes Rouges révolutionnaires furent réprimés à cette époque (tel Yang Hsi Kwong qui écrit « Où va la Chine ? » quand il fut réprimé à Hu-

QUI EST RESPONSABLE DE LA DISPARITION DE FU YUE HUA ?

Fu Yue Hua, 33 ans, travaillait dans le bâtiment, dans la compagnie des services du district de Suan Wu à Pékin. Elle fut arrêtée le 18 janvier 1979 pour sa participation à une protestation paysanne quelques jours auparavant. Le procès a finalement lieu le 17 octobre 1979. Les deux chefs d'accusation retenus étaient :

1- en avril 1973, Fu avait accusée le secrétaire de sa brigade de l'avoir violée le soir du 24 février 1972. Après une enquête conduite par son usine, cette plainte avait été jugée « sans aucun fondement » ;

2- le 5 et 6 janvier 1979, Fu était à la tête de l'action qui consistait à mettre des affiches pour appeler les gens qui avaient des griefs personnels à se rassembler place Tien an Men. Puis, le 8, elle amena la foule à traverser la place Tien an Men, causant une perturbation de la circulation tout le long. En novembre 1979, elle fut condamnée à 2 ans.

La manifestation des paysans le 8 janvier 1979.

Ce jour-là, Fu organisa les paysans qui venaient de différentes régions vers Pékin pour protester contre les injustices dont ils étaient victimes. Cela prit la forme d'une marche de protestation « contre la faim et contre la répression » parce que ces voix avaient été ignorées avec persistance. A un moment, ils essayèrent même de se diriger vers Zhong Nan Hai, où se trouvait le quartier général du PCC, pour remettre leur pétition à Deng Xiao Ping. Ce même soir, Fu publie les « 19 articles de la Déclaration des Droits de l'Homme en Chine », à l'issue d'un rassemblement de masse qui la reconnaît comme la plus représentative de la Ligue chinoise des Droits de l'Homme.

L'arrestation et la riposte du mouvement démocratique.

A 6 heures du soir, le 18 janvier 1979, Fu fut enlevée par la Sécurité Publique pour une « enquête ». L'arrestation fut niée jusqu'à la fin du mois. Le 8 février, plusieurs groupes pour les Droits de l'Homme organisèrent une requête commune pour clarifier cette situation auprès de la Sécurité Publique. Ce même jour, six groupes du Mouvement Démocratique appelaient ensemble à un rassemblement pour un débat démocratique. Des affiches furent collées pour exiger la libération de ceux qui avaient été illégalement arrêtés au cours de la manifestation des paysans le 8 janvier 1979 (Fu y était nommément citée). Le 18, la famille de Fu accusa les autorités d'enlèvement illégal et violation ouverte de la Constitution et, dans une affiche publique, exigea la libération immédiate de Fu. Cette exigence publique pour la libération de Fu et la dénonciation du caractère illégal de son arrestation furent publiées dans un nombre considérable de journaux clandestins. En novembre 1980, un numéro de la « Route du Peuple », publié à Canton, rendit public le document dans lequel Fu racontait l'horrible viol dont elle avait été victime dans son usine par le secrétaire du Parti. Il comprenait aussi des témoignages sur les dernières actions de la famille de Fu et d'autres journaux clandestins.

nan), ils revendiquèrent à haute voix l'établissement de la Commune Populaire Chinoise, pour mettre en œuvre l'esprit et les principes de la Commune de Paris de 1870. De même, les Gardes Rouges ailleurs demandaient qu'il y ait la vraie révolution en Chine. De derrière les barreaux et les murs des prisons, leurs appels pour la Démocratie furent entendus et compris, et répétés par leur génération du Nord au Sud, par des jeunes qui comprenaient aussi que ce dont la Chine avait un besoin urgent c'était un régime gouverné par la démocratie et la justice légale.

En 1974, Guangzhou était enflammée par l'Affiche à Grands Caractères (dazibaos) Li-I-Che, qui critiquait le « système Lin Piao », et remarquait que la volonté d'un homme ne devait pas prédominer la volonté de dix milliards de personnes. L'affiche attaquait sans merci le culte fanatique de la personnalité qui ressemblait de plus en plus à une religion fasciste et annonçait que la Chine devrait être démocratisée et légalisée.

Des incidents semblables se produisirent dans toute la Chine en 1974 et en 1975. A Nanjing, il y eut Xu Shui Liang, à Hobei, Zhang Hung Lin... C'est le destin de cette génération d'avocats de la démocratie de passer de camps de rééducation par le travail en camps de travaux forcés.

Toutefois derrière eux il y avait les masses, qui réclamèrent leur libération et leur réhabilitation. Ils furent finalement relâchés après le renversement du Gang des Quatre. Sortis des camps et des prisons, ils firent à nouveau campagne pour la démocratie et se retrouvèrent à nouveau sous les barreaux. Mais ils ne se sont pas découragés ; ils n'ont pas peur des cellules et des travaux forcés. Ils continuent à faire la guerre avec leurs stylos et leur foi et leurs idées.

Li-I-Che c'est l'avant garde du mouvement démocratique chinois. Les incidents du 5 avril sur la place Tien An Men étaient la preuve de la répression d'un mécontentement et d'une frustration massives. Après la chute du Gang des Quatre, la bureaucratie chinoise était obligée d'admettre, en 1978, qu'un tel acte d'héroïsme évident n'était pas « contre-révolutionnaire ».

L'année 1978-1979 fut une période de grands espoirs populaires en un âge nouveau. Bien des cadres et des intellectuels qui avaient été réprimés par le Gang des Quatre furent réhabilités et réintégrés. Il fut révélé que l'arbitraire omniprésent dans les sanctions légales des années précédentes avait engendré des centaines de milliers de torts et des verdicts injustes et douloureux. Les victimes, et leurs familles et leurs amis, exigèrent justice et indemnités. Au cours de la deuxième session du 5ème Congrès National Populaire, le secrétaire du ministère public, Wang Huo Uing, admit que les plaintes étaient nombreuses et que déjà à l'époque de 60 à 70% des 270 000 cas de renversement de verdict étaient des affaires fraudées par des cadres véreux pour opprimer les masses.

A cause de cela, beaucoup de cadres

provinciaux ou régionaux faisaient de l'obstruction au travail de renversement de verdict et de réhabilitation, si bien que des gens de toutes provinces (surtout des paysans) affluèrent dans la capitale Pékin pour adresser leurs pétitions à l'administration centrale. Renvoyés de bureaux en bureaux, affamés et transis par le froid des rues citadines, ils furent arrêtés et emprisonnés par la police de la capitale.

Par dizaine de milliers ces paysans s'assemblèrent à Chung Nan Hai en août 79, dans l'espoir de rencontrer les maîtres du pays. Mais ils furent dispersés et arrêtés par la troupe qui les accueillit à coups de gourdin.

Une travailleuse de Pékin, Fu Yu Hua (*voir encadré*), organisa ces paysans qui venaient réclamer, mais on l'arrêta et la condamna à deux ans de prison pour « obstruction de la circulation ». Sa peine devait se terminer en 1981 mais elle n'a pas encore été libérée.

Comme les masses rassemblées place Tien an Men, ces paysans mécontents étaient le reflet des espoirs et des exigences du peuple chinois, mais ont-ils été jamais entendus ?

L'esprit de l'incident du 5 avril rappelle aux masses qu'elles devraient prendre leur avenir dans leurs mains. Les murs de la Démocratie à Pékin et à Xixidan s'étaient transformés en endroits où les gens discutaient de comment la société devait être reconstruite. Ils réclamaient le droit que leur reconnaissait la constitution de placer des affiches à grands caractères, d'organiser des séminaires, de publier des revues ronéotypées. A la même époque, dans beaucoup de villes dont Shanghai, Guangzhou, Wuhan, Xi'an et Hang Zhou, apparaissaient des murs de la Démocratie et des groupes qui débattaient d'idées similaires à celles de la Société d'Etudes du Cinq Avril. La jeunesse, pour restructurer la société, pour essayer d'articuler les exigences des masses, pour explorer des théories sociales, avait promu une révolution pacifique et constructive, le Mouvement Démocratique Chinois.

Ce mouvement avait pris la forme de publications, de participations aux élections locales, de mouvements étudiants, de mouvements de travailleurs, de discussions théoriques et d'activités littéraires et culturelles. Il demandait que soient faites des réformes radicales dans tous les domaines et que soient pleinement éliminées l'influence patriarcale et féodale de l'ère Mao Zedong.

Tandis que la tentative officielle de réforme économique subissait l'échec qu'on pouvait prévoir, à cause de la corruption bureaucratique, des investissements gâchés à l'aveuglette et de l'endettement extérieur (l'aciérie de Baoshan en est un exemple), le nombre de chômeurs dans les villes atteignait les 20 millions avec 10 millions supplémentaires comme résultante des actions contradictoires dans l'industrie lourde. Le Parti avait perdu la confiance du peuple. Sous l'influence des activités des travailleurs polonais, fin 1980, les mouvements

d'ouvriers et d'étudiants se mirent à se développer rapidement.

Il y eut des demandes d'autorisation de syndicats d'ouvriers et d'étudiants indépendants. Les publications non officielles se regroupèrent en fédération nationale. Les autorités eurent très peur que les gens puissent vouloir se mobiliser comme leurs frères et sœurs en Pologne. La répression du mouvement démocratique commença. Les affiches à gros caractères et les revues non officielles furent interdites en mars 1981 et un document secret fut mis en circulation au sein du parti qui annonçait la répression de toutes les publications et organisations non officielles. Le Parti ayant perdu son hégémonie dans le domaine idéologique, il dut avoir recours aux méthodes policières secrètes. Il ressemblait clairement à l'ordre militaire polonais.

La Fédération Nationale des Publications Non-Officielles décida alors d'envoyer des délégués à Pékin pour exiger du gouvernement central le respect de la constitution. Beaucoup de ces délégués arrivèrent à Pékin à temps pour participer aux événements organisés pour commémorer le 5 avril. Le 9 avril, ils devaient se rencontrer à Wang Fu Xing et de là, marcher jusqu'au Bureau des Publications pour déposer une pétition. Mais tous furent arrêtés en route. En même temps, d'autres militants étaient arrêtés dans un grand nombre de villes. Beaucoup furent interrogés. Il y eut des perquisitions dans les lieux de réunions et à domicile. Les livres, publications, rames de papier et matériel d'imprimerie furent confisqués.

Face à cette répression massive, les militants démocrates n'en continuèrent pas moins de publier des revues et de travailler dur pour la libération de leurs camarades. En août, un journaliste occidental put contacter un groupe d'activistes qui étaient entrés dans la clandestinité. Il publia que ce groupe avait juré de continuer la lutte et d'organiser, le moment venu, une nouvelle conférence nationale des périodiques non-officiels.

Si les militants arrêtés étaient bien coupables, pourquoi ne les a-t-on pas jugés devant un tribunal populaire? Parmi eux, il y avait Liu Qing (voir encadré). Il réussit à sortir depuis le camp de réforme par le travail de Shenxi un manuscrit de 100 000 mots où il révélait la torture et les mauvais traitements qu'il subissait (*). Le document montre que, de la sanglante et impitoyable répression actuelle du mouvement démocratique, le Gang des Quatre n'était pas mort. Il montre que, pour les autorités, l'incident Tien an Men est toujours considéré comme contre-révolutionnaire.

Nous savons que la prison n'intimidera pas les combattants de la démocratie. Il y eut une fois dix gardes rouges qui furent emprisonnés en cellules d'isolement pendant la Révolution Culturelle. Quatre d'entre eux souffraient de désordres psychiatriques dus aux mauvais traitements. Mais quand les autres furent libérés, ils persistèrent dans leur soutien au mouvement démocratique.

Les gouvernants avaient trahi les pro-



messes qu'ils avaient faites en arrivant au pouvoir. A la troisième session plénière du Comité Central du Parti Communiste en 1978, ils avaient promis: «seuls des moyens démocratiques doivent être employés au sein du peuple et il ne doit pas y avoir d'actions répressives contre lui dans les domaines politiques et idéologiques (...) Les droits des citoyens reconnus par la constitution doivent être résolument protégés, et nul n'a le droit d'y porter atteinte (...)».

Les autorités municipales de Pékin ont interdit les manifestations de masse sur la place Tien an Men. Ils établissent ainsi une loi martiale sur ce sol où le peuple a manifesté le désir de prendre son propre destin en mains.

Au cours des dernières années, le 5 avril a été l'occasion de commémorer sur la place Tien an Men la mémoire des martyrs du mouvement démocratique. L'année dernière, plusieurs milliers de personnes y vinrent ce jour-là pour se rassembler, pour lire, chanter et prendre la parole. C'était des gens de bien des métiers et d'usines différentes. Bien que beaucoup des militants les plus connus du mouvement démocratique ont été arrêtés, on peut être certain que cette année le 5 avril verra un grand nombre de personnes se rassembler place Tien an Men dans une protestation silencieuse. Nous appelons tous ceux qui ont de la sympathie pour la lutte du peuple chinois pour la démocratie à exprimer leur solidarité en exigeant la libération de tous les militants emprisonnés, et d'organiser des protestations auprès des autorités chinoises le 5 avril 1982.

LIBEREZ TOUS LES COMBATTANTS DE LA DEMOCRATIE!

(*) Ce manuscrit a été publié en France sous le titre de «J'accuse devant le Tribunal de la Société», Liu Qing, préface de Pasqualini («prisonnier de Mao»), Ed. Robert Laffont, 65 Francs.

Dans son manuscrit, Liu dit avoir été menacé d'internement illimité quand il refusa de parler des autres dissidents. Quand il résista à l'ordre d'un gardien qui lui disait de courber la tête et de se couvrir l'entrejambe, il fut battu, baillonné et on lui mit des menottes si serrées qu'elles lui coupèrent la peau des poignets.

Au commissariat, il fut mis sur la défensive par des interrogateurs qui l'amènèrent dans une petite pièce pour l'interroger.

«Malgré mes protestations nombreuses, ils me traitèrent comme si j'étais devant un tribunal. La forme qu'ils avaient choisie pour l'investigation de cette affaire était celle d'un tribunal militaire. Je leur dit donc très clairement: «si vous voulez me juger en tribunal militaire, vous devez suivre la procédure normale. Il faut me notifier une inculpation devant le tribunal. Autrement, je refuse de répondre». Je l'ai dit très clairement. Sans procédure légale, il est interdit d'arrêter des gens. Je refusai de m'y compromettre. Ils me répondirent avec autorité: «Ici nous sommes en dictature». C'est alors que je compris qui j'avais en face de moi.»

(...)

Après quelques mois passés en isolement, Liu en constata les effets: «J'aperçus un jour un grand tas de cheveux sur ma couverture. En allant jusqu'au miroir sur la porte, je vis que j'avais perdu mes cheveux au sommet du crâne. Ma myopie déjà sévère avait encore empiré.»

(...)

«Il ne faut jamais être lâche face aux brutes. Plus on est timoré, plus ils deviennent arbitraires.»

«Les gens de la sécurité publique sont en fait très drôles. Ce qu'ils craignent le plus ce sont les procédures légales.»

Après son premier jour au camp du Temple de la Fleur de Lotus il conclut: «Survivre ici était assez difficile. Le travail était relativement dur. Vous deviez charrier des grosses roches. Quelques travaux plus faciles étaient fait par des vieux qui avaient la confiance des gardiens, mais les nouveaux prisonniers devaient faire tout le gros travail.»

«Il serait très agréable de revenir à la société» écrit-il après que ses interrogateurs lui offrirent la chance de quitter la prison s'il reconnaissait ses erreurs. «Mais si j'avais à répudier mes positions personnelles devant un pouvoir arbitraire, je préférerais rester en prison pendant toute ma vie.»

HK ASSOCIATION FOR SOLIDARITY
CHINESE DEMOCRATIC
MOVEMENT
T.S.M PO BOX 60071 HONG-KONG

Carl Harp: mort d'un activiste



Au sommaire d'OPEN ROAD de ce printemps, deux rubriques habituelles se partagent les huit pages grand format:
— nouvelles de l'intérieur, avec: les pratiques illégales de la RCMP (police montée) qui s'acharne contre les militants indiens de l'A.I.M. (cf. Wounded Knee), un article sur Carl Harp, activiste américain devenu anar au pénitencier de Walla Walla et qui en est mort (c'est article a été en grande partie traduit et nous vous le présentons ci-dessous), une longue interview de Murray Bookchin, écologiste libertaire très connu, et enfin le coin polémique—courrier des lecteurs.
— nouvelles extérieures avec: les anars russes à Léninegrad, les cadres militaires US au Guatemala, les anars africains au Sénégal (article tiré de la revue AGORA), les squatts en Allemagne, Hollande et Espagne.

VANCOUVER, port et ville industrielle, point de rencontre entre la côte ouest américaine et les villes de l'est canadien, ville cosmopolite, a une longue histoire de conflits politiques. Immigrants cocos et anars ont depuis longtemps mené la vie dure aux patrons des industries traditionnelles, pêcheries, conserveries, usines de pâte à papier. Depuis la guerre, on recrute surtout chez les employés du commerce et des services. Exemple, le syndicat SORWAC, créé en 76-77 par des femmes pour regrouper les femmes travaillant en bureau ou restaurant, sur des thèmes féministes et libertaires. Dures castagnes entre piquets de grève et milices.

Touchée un peu tard par la vague hippie freak and co, VANCOUVER devient à la fin des années 60 un point de ralliement. On retrouve l'atmosphère des émeutes des années 30 ou chaque fois, beaucoup de monde restait sur le carreau.

C'est à l'époque du démantèlement des groupes armés américains (GJB, SAL, Weather People) et du triomphe provisoire des non-violents que OPEN ROAD apparaît. Un groupe hétéroclite de rescapés compose au départ son équipe: journalistes qui bossent dans des journaux locaux (et qui pirateront au service de OR le matos ultra-sophistiqué de leurs rédactions), Yippies grillés à Détroit (où le Yipster Times, canard situ, subit des crises internes) et la collaboration ponctuelle de la zone libertaire de VANCOUVER, variée et nombreuse.

Au fil des années, les deux grandes rubriques, polémiques et informations vont à peu près s'équilibrer. Les articles, rédigés au début à partir de journaux européens, australiens ou asiatiques, deviennent vite de véritables reportages effectués en Europe (Italie, Espagne, Allemagne, etc...) par des anars de passage ou canadiens.

Le fonctionnement de OR, basé sur des dons particuliers importants et les abonnements payants leur permettait d'abonner gratis les radins, les chômeurs ou les taulards. Ce système a d'ailleurs l'air de leur poser des problèmes (Cf. Edito du numéro 13).

OPEN ROAD nous amène de bonnes informations sur les luttes de l'ouest américo-canadien, sur l'évolution des libertaires nord américains et parfois de bons articles sur les anars australiens, japonais, etc... Vous pouvez le lire en anglais quatre fois par an, si vous vous abonnez en écrivant à OPEN ROAD Box 6135 Station G, VANCOUVER, B.C., CANADA V6R 4G5.

*Mort aux cow boys
DADA BARAMINE*

Open Road

Carl Harp, prisonnier anarchiste révolutionnaire, a été assassiné le 15 septembre 1981. On l'a trouvé dans sa cellule au pénitencier de l'état de Washington (côte Ouest) Walla Walla, pendu avec un fil de téléphone, les poignets taillés et un prétendu « petit mot annonçant son suicide » déposé à côté. Une enquête tenue plus d'un mois après déclara sa mort comme un suicide mais les preuves recueillies nous font supposer le contraire.

En effet:

1—Le mot trouvé près du cadavre n'a pas été authentifié par la femme de Harp, Suzan Waymire, et un autre proche. Tous deux affirment que ce mot n'est pas écrit de la main de Harp.

2—Des lames de rasoir ont été prétendument trouvées dans la cellule. Donc Harp s'est débrouillé pour se taillader les poignets, cacher les lames et se pendre ensuite au fil de téléphone.

3—Tous ceux qui ont rencontré Harp peu avant sa mort l'ont trouvé en bon état psychologique et pas du tout suicidaire. Dans une lettre à Open Road datée du 2 septembre, Harp écrit: « Tout va bien, je me sens bien ».

4—Harp avait appris par d'autres prisonniers que certains des matons avaient mis sa tête à prix. Il s'en était plaint et s'était fait admettre dans un secteur protégé de la prison. Les hommes en charge du service lui refusèrent de rester.

4—L'enquête sur sa mort a été une farce, sans rapport d'autopsie véritable ou de confrontation des témoins. Le jury fut choisi par l'avocat général dont la femme, chargée de l'instruction, fut la seule à pouvoir interroger les témoins.

6—Harp est mort seul. Il avait juré que s'il laissait tout tomber, et s'il se suicidait, il tuerait un flic avant.

Il est clair que l'état américain, n'ayant pas le courage d'assassiner Harp en plein jour a camouflé son meurtre en suicide.

Depuis son emprisonnement à l'âge de 23 ans, Harp avait lutté contre l'(in)justice d'état. Arrêté et condamné à quatre fois la perpétuité pour meurtre et viol, Harp soutint son innocence et, enragé par ses convictions, décida de se battre —au moment de sa mort, il allait passer en appel à propos du viol.

Au cours d'un combat contre l'état qui fut aussi constant qu'intense, Harp

devint un anarchiste révolutionnaire, se déclarant prisonnier politique en 74. Il s'engage dans une série d'actions à Walla Walla pour forcer les officiels et les matons à respecter leurs propres règles à propos des traitements infligés aux prisonniers.

Alors que de nombreux prisonniers se la « coulaient douce », Harp développe une habileté certaine à la confrontation contre l'autorité et à l'éducation d'autres prisonniers. Il passe des lettres en fraude à l'extérieur, intente des procès contre la prison (il en gagne quelques uns), aide d'autres prisonniers dans leurs problèmes légaux (et leur apprend à lire) et reste plein de ressources et chaleureux avec ses copains.

Passant de la théorie à la pratique, Harp aide à fonder le groupe Hommes contre le Sexisme, un groupe destiné à protéger les pédés et leurs droits et changer l'attitude des autres prisonniers (voir Open Road n.6). Il participe à des grèves et rebellions organisées par les prisonniers de Walla Walla. Il co-fonde THE ANARCHIST BLACK DRAGON, collectif de prisonniers et son journal du même nom (voir adresse en fin d'article).

Le 9 mai 79, après avoir épuisé toutes les autres formes d'action, Harp et deux autres prisonniers armés d'un couteau et d'une « corne de bœuf » (?) s'emparent du bâtiment « classification » et prennent dix otages. Leur but étant d'« exposer au monde l'injustice flagrante et l'inhumanité dans le pénitencier et apporter des améliorations ».

Expliquant pourquoi il a abandonné la résistance légale, Harp déclare :

« Ils ont cette logique magnifique qui démontre pourquoi tu dois être en taule. Ecoute, merde ! J'ai accumulé les pétitions, lettres et protestations. Autant pisser dans un violon ! Je me suis fait une expérience premier choix dans toutes les formes de résistances bourgeoises. J'en ai des cicatrices sur tout le corps, autant dedans que dehors. Maintenant, c'est la guerre, LA GUERRE.

Le 9 mai fut vraiment un beau jour, mec, un jour de libération pour moi. Ma foi en notre cause a remonté en flèche quand j'ai vu la solidarité que les gens nous témoignaient. Les prisonniers nous applaudissaient et faisaient face, les mains nues, aux matons, refusant de bouger afin de nous protéger.

Je sortis du bâtiment en me disant que ce 9 mai serait mon dernier jour sur terre, mais je vis, mec, et je me marre ! »

Personne ne fut blessé dans l'action, mais le système pénitencier fut bien embêté. Mis sous pression intense de la part de l'état, les deux autres complices plaident coupable, mais Harp refusa, exigeant un procès politique publique.

Harp fut battu sadiquement et violé avec un bidule de flic. Après deux semaines à l'hosto, il fut transféré contre sa propre volonté à St Quentin. On lui dit qu'il y serait tué par d'autres prisonniers.

Des nouvelles des brutalités exercées contre lui sont alors publiées internationalement par des supporters extérieurs et Harp intente un procès en demandant

des dommages et intérêts et un retour à Walla Walla.

Harp décrit plus loin certaines de ses expériences à St Quentin : « le bruit cou rut que, dans un des secteurs, un prisonnier blanc avait été poignardé par deux chicanos (mexicains nés ou vivant aux USA) qui eux-mêmes furent tués par balle. Dans un autre secteur, des noirs se battent à coups de poings. Une salve d'intimidation est tirée, acclamée par des cris « TUE, TUE », venant de la cour

On the Road

OPEN ROAD N. 13
EDITORIAL

Les rumeurs qui ont couru sur notre mort prochaine ont été grandement exagérées. OR n.13 est notre façon de dire « Hé ! Nous sommes vivants ! ». Le délai entre chaque numéro est dû à un simple manque d'argent. Nous avons besoin de plus d'aide de votre part.

Nous pensons que la parution de publication telles que OR est de plus en plus nécessaire. Quand nous avons créé OR en 1976, notre intention était de faire paraître un journal contemporain d'informations anarchistes qui représenterait un spectre élargi d'idéologies et de pratiques non-autoritaires. Nous n'avons jamais voulu devenir le porte-voix d'une quelconque secte anar. Nous sommes autant hostiles au sectarisme anar qu'à n'importe quel sectarisme.

Nous voulons encourager le débat entre anars, pas le tuer dans l'œuf. Nous voulons présenter des vues et des perspectives différentes et même contradictoire. En tant qu'individus nous avons tous nos réactions tripales. En tant que collectif, notre position est fondamentalement anti-capitaliste et anti-autoritaire. Nous essayons de rendre justice à des vues différentes dans les limites de cette optique.

Nous faisons confiance à nos lecteurs pour qu'ils décident par eux-mêmes, pour qu'ils abordent chaque article de façon réfléchie et critique. Et c'est plus que volontiers que nous imprimerons réponses et objections aux vues exprimées dans ce journal. La prochaine fois que vous lirez un article particulièrement mauvais (ou bon !) écrivez-nous et faites-nous le savoir. Nous voulons garder le dialogue ouvert entre OR et ses lecteurs. (...)

du mec poignardé. Tout le monde pensait que c'était drôle. Je me rassais en me demandant pourquoi je ferais quoique ce soit, prison pourrie mais pas plus pourrie que le reste du monde. Est-ce que ça ne changera jamais ? ».

A St Quentin, Harp commence enfin à gagner quelques batailles. L'année dernière, un procès civil intenté à l'administration par Harp et d'autres prisonniers, obtient la décision que Walla Walla « est un pénitencier anormalement cruel ».

Voulant éviter un autre procès public, l'état renonce à poursuivre Harp pour l'affaire des otages. Harp reçoit aussi 7 000 dollars pour avoir été détenu illégalement en isolement total pendant 14 mois. Récemment, il gagne son retour à Walla Walla où il peut recevoir la visite de sa femme et de ses enfants.

Trois semaines avant sa mort, Harp découvre un complot de matons dirigé contre lui. Epuisé par ses luttes des deux dernières années, Harp distribue une lettre ouverte dévoilant le complot et entre en pavillon protégé.

Dans un mot glissé à un camarade à l'intérieur, il dit : « Je ne sais pas qui a commencé ce foutoir... Cette saloperie d'état n'arrêtera pas... J'vais p'tête pas gagner, mais au moins je vais me battre. Sois sympa de me passer les réactions suite à mon entrée au service protégé. Je suis désolé d'avoir à faire cela, mais il fallait bouger. « Ils » ne s'attendent pas à celle-là et avant qu'ils puissent faire quoique ce soit, je leur tomberai dessus, durement. L'état veut jouer, et bien je jouerai à ma façon. Je ne suis ni un lâche ni un rat. C'est une question de vie ou de mort, alors je dois attaquer et me défendre en même temps. L'état va penser qu'il m'a au moins isolé et aliéné, mais faites gaffe, je frappe. Tout ce que je pouvais faire à St Quentin, c'était d'écrire, alors c'est ce que j'ai fait et maintenant, ça me retombe dessus. Je suis allé trop loir pour m'arrêter là ou me laisser aller à devenir un crucifié, alors la seule façon qui me reste de combattre est de continuer à être ce que je suis ».

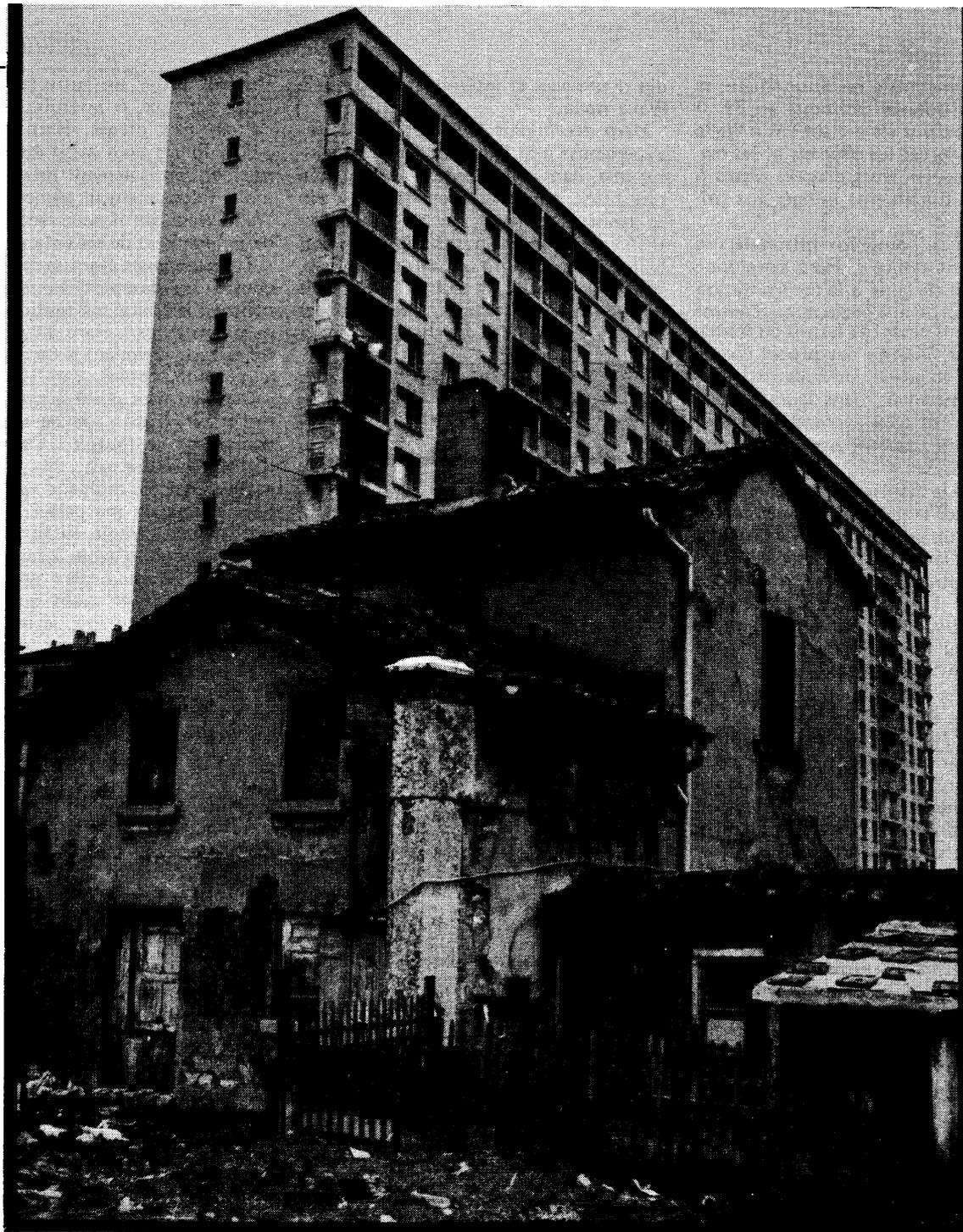
Les responsables du quartier protégé de la prison firent bien comprendre qu'ils voulaient que Harp sorte dans les 24 heures. Pour cette raison et aussi parce qu'il pensait qu'avoir rendues publiques les menaces proférées contre lui empêcherait les gardiens de mener leur projet à terme, Harp décide de retourner dans le quartier principal avec tous les autres. Il est alors transféré à l'aile des entrées, d'où les prisonniers sont réintégrés dans la population générale de la prison.

C'est là qu'il est assassiné, sa mort maquillée en suicide. Comme par coïncidence, les deux gardes affectés à sa surveillance étaient tous les deux dans la cuisine de la prison au moment du crime/suicide.

Carl Harp n'est ni la première ni la dernière victime de cette horrible farce que certains appellent justice d'état. Nombre de ses camarades sont menacés du même sort. Le prisonnier Robert Shane Green essaye actuellement de sauver sa vie en se faisant transférer dans un pénitencier fédéral de l'état de Washington.

Pour toutes informations à ce sujet, contacter Suzan Waymire PO Box 22094 SEATTLE, WA 9812 et SOLIDARITY COMMITTEE CP2 Succ. La Cité MONTREAL QUE H2W2M9 qui est l'adresse du journal ANARCHIST BLACK DRAGON.

Traduit d'OPEN ROAD n. 13
printemps 82



Greffe de cœur d'une ville

Eiram

Lhistoire commence dans un centre ville, vieux quartier historique de la cité. Les rues sont étroites, les commerces nombreux, les immeubles anciens « à caractère », côtoyant des constructions plus banales. Le tout, plutôt vétuste, est habité et animé par une population cosmopolite de vieux gens, d'émigrés et aussi de jeunes préférant habiter des logements aux structures non normées, stimulant l'imagination, au loyer modeste et dont l'anonymat est banni par les siècles de vie qui les ont forgés.

Mais, au cœur de la ville, les marchands sont rois. Le quidam moyen doit être consommateur ou ... rien du tout.

La ville, malade de ses banlieues champignons, de ses cités dortoirs sans passé d'où suinte l'ennuie, cherche un palliatif à ses maux. Un quartier historique, commerçant, lieux de loisirs où s'exerce le pouvoir, apparaît comme remède. Le centre ville, avec quelques remaniements, semble tout désigner pour remplir ce rôle. L'opération de réhabilitation de ce quartier est décidée à la grande joie des commerçants qui tolèrent mal la proximité d'habitants aux revenus modestes. De plus, la mairie et la préfecture se verraient ainsi dégagées d'un voisinage pau-

vre, peu contrôlable, donc dangereux. En vidant peu à peu le quartier de ses habitants actuels et en les remplaçant par une population donnant une meilleure « image de marque », la ville acquiescerait ainsi pour quelque temps une soupape de sécurité.

LE DROIT AU COEUR

C'est pourquoi je reçois un jour une lettre avec accusé de réception que je peux résumer comme suit : « Vous êtes expulsée de votre appartement, des travaux de réhabilitation devant y être faits. Vous avez six mois pour déguerpir »...

Les habitants du quartier alertés, une

minorité décide alors de résister. Après distributions de tracts, réunions et examen juridique des droits des locataires par de futurs expulsés, il s'avère que :

— pour les immeubles datant d'avant 1948, les occupants ont droit au maintien dans les lieux, c'est-à-dire à la réintégration dans leur appartement après travaux dits de « réhabilitation », si l'immeuble n'a pas été rasé.

— si l'immeuble est détruit, ils doivent être relogés dans un appartement équivalent à celui qu'ils occupaient, dans un périmètre proche du centre ville.

— après les travaux, les loyers quadruplant, les gens aux revenus faibles ont droit à l'Aide Personnalisée au Logement (A.P.L.), qui couvre une partie plus ou moins importante des charges et loyers, ceci pendant neuf ans et proportionnellement aux revenus annuels.

— cette APL est accordée à condition que:

1) l'immeuble se trouve dans le périmètre de réhabilitation du quartier et non dans une rue à côté,

2) le propriétaire qui loue l'appartement et reçoit pour les travaux des subventions, passe une convention avec l'Etat pour le futur loyer.

— au bout de neuf ans, la loi 1948 donnant entre autres droit au maintien dans les lieux, n'est plus applicable.

Pour obtenir tous les renseignements, pour faire appliquer la loi, il fallut de nombreuses démarches longues et fastidieuses. En fait, ceux qui ont perdu patience, courage, qui n'ont pu avoir le temps, sans parler de ceux défavorisés culturellement, n'ont plus eu qu'à quitter le quartier.

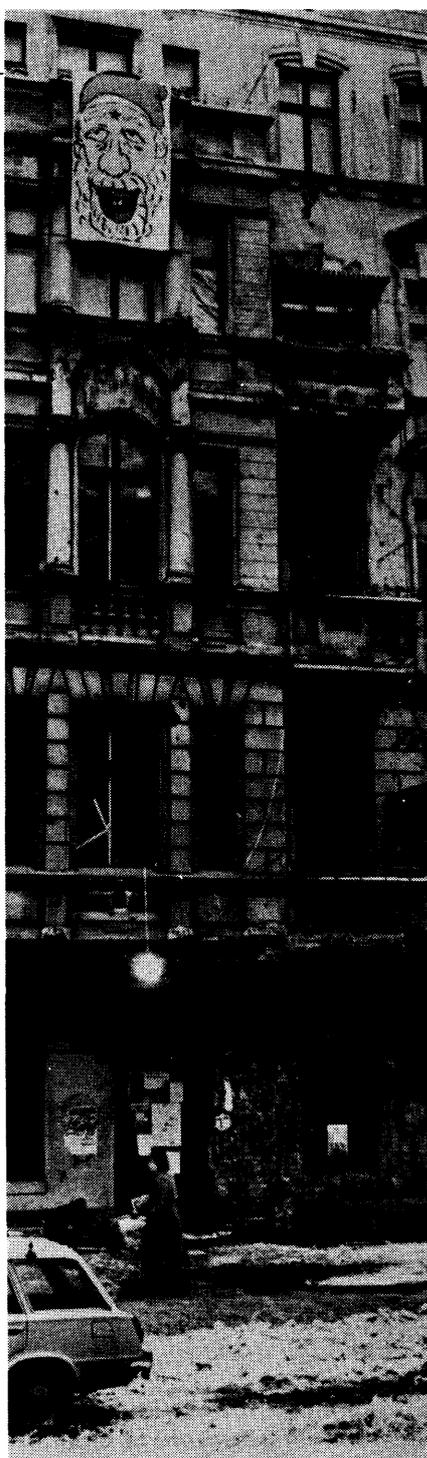
PILE ET FACE

Résultat technique des travaux de réhabilitation :

côté rue, les façades ont été ravalées, avec crépi couleur sable et pierres apparentes, les chaussées sont devenues piétonnes, pavées de toutes les couleurs. C'est pas laid et ça fait « propre ».

côté logement, c'est autre chose. Si pour les immeubles rachetés par la ville, les appartements ont été réhabilités en respectant à peu près les anciennes caractéristiques et en installant un chauffage central convenable, le tout avec des matériaux de qualité normale, il n'en est pas de même pour les logements appartenant à des propriétaires privés. En effet, pour avoir les subventions et prêts pour la réhabilitation d'un immeuble, il faut que le propriétaire s'engage à installer le chauffage central, une salle de bain, et des WC à l'intérieur, les pièces devant avoir chacune une certaine dimension. Or, le chauffage central s'entend comme un chauffage pour les pièces principales, c'est-à-dire, les chambres et la salle de séjour.

Ainsi, dans l'appartement réhabilité que j'ai réintégré, il n'y a aucun chauffage dans la cuisine, le WC et surtout la



salle de bain ! Quand on sait que dans notre région (Clermont Ferrand) la température descend souvent en dessous de moins cinq et atteint parfois moins quinze degrés... la salle de bain risque de rester symbolique. Il faut parler également des radiateurs qui sont électriques sans accumulation, ce qui coûte moins cher en installation mais très cher à la consommation. Un an après la fin des travaux, un bout de plâtre d'un mur est tombé, une fenêtre ne ferme plus, une cloison se fissure. Quant aux beaux parquets, aux deux cheminées qui fonctionnaient avant les travaux, ils ont fait place à des linos et à des murs plats. L'une des cheminées n'ayant pu être abattue a été bouchée...

Personnellement, cet appartement réhabilité, je m'en fous un peu car j'estime que dans un lieux ce qui compte, c'est ce qu'on y fait et y vit. Mais la réhabilitation d'un quartier soulève plusieurs questions.

UN COEUR ARTIFICIEL

La réhabilitation, pour qui ?

Pour le locataire à qui on n'a rien demandé ou pour les propriétaires qui peuvent quadrupler leurs loyers et touchent pour les travaux de 40 % à 80 % de prêts et de subventions; leurs immeubles sont ainsi entretenus pour plusieurs années dans un quartier qui remonte en flèche, ce qui donne une sacrée plus-value aux appartements.

La réhabilitation avec quoi ?

Avec l'argent des contribuables puisque les propriétaires reçoivent des subventions de l'ANAH (Amélioration de l'Habitat), des prêts à taux très bas, des subventions de la commune et de la région, tout cela pouvant atteindre jusqu'à 80 % du coût des travaux. Or, absolument aucun contrôle n'est effectué après ceux-ci dans les appartements. Quant à la qualité des nouvelles installations dites de « confort » et à la qualité des matériaux employés, seuls des conseils techniques peuvent être donnés sans qu'il soit obligatoire de les appliquer (chauffage, installation, etc...). Aussi, nous avons pu constater dans plusieurs appartements refaits, au bout d'un an, des anomalies et dégradations dues aux travaux bâclés ou aux matériaux plus que médiocres. Dans deux ou trois ans, ces appartements seront à refaire (papier, peintures, certains plâtres, fuites de tuyoteries etc...).

Une fois de plus, le fric employé, notre fric, est dilapidé dans des opérations de prestige, avec le plus grand mépris pour ceux qui gagnent cet argent que pour les habitants des quartiers réhabilités.

La réhabilitation, pourquoi ?

Présentée au public comme une mesure de « hygiène » de « salubrité » et de « bien être » pour ses habitants, elle s'avère peu efficace dans ces domaines. L'« hygiène » semble donc une fois de plus le prétexte à d'autres opérations. Ici, il s'agit de changer une population pauvre, mal contrôlable, afin d'attirer quelques heures par jour les autres habitants de la ville vers un centre de pouvoir (mairie, préfecture), de loisirs (théâtre, cinémas, restaurants, cafés), de consommation (grand centre commercial réparti en plusieurs étages, avec petites rues et places couvertes intérieures).

La réhabilitation, où ça ?

Dans un quartier qui a une histoire, puisque des générations s'y sont succédées, l'ont façonné et lui ont donné vie, ce que les banlieues, cités dortoir de la ville n'arrivent pas à conquérir. Ainsi, les banlieusards, un jour dans la semaine (le samedi), ont droit à leur bouffée d'histoire, loisirs, consommation, afin d'oublier le vide de leur propre quartier d'habitation et la monotonie d'une vie de boulot-dodo le reste de la semaine.

D'après le petit dictionnaire Quillet, réhabiliter c'est : « faire recouvrer l'estime d'autrui ». L'estime du cœur de la ville dépend-elle si étroitement du pouvoir financier et politique de ses usagers ?

CANUT LEON



Sur Lyon, peut-être une quinzaine de radios. Leur nombre croît régulièrement. La bande F.M., si elle n'est pas encore envahie, saturée, comme à Paris, le sera d'ici juin. Pour le moment, des bousculades sur certaines fréquences; la loi du plus fort émetteur provoquant la fureur du plus faible. Rien de nouveau dans le royaume de la concurrence pour une place au soleil d'où certaines radios cache-onde de groupes, financiers, de presse ou politiques, ne sont pas absentes; elles disposent du nerf de guerre: l'argent.

Nous laisserons de côté les 9/10 des radios car elles ne répondent pas ou mal aux critères qui nous semblent essentiels et garants d'une liberté chèrement acquise avant la fin du monopole:

- un financement clair, rendu public,
- un projet rédactionnel cohérent,
- des informations quotidiennes sur l'activité sociale, politique, culturelle locale, régionale...
- une participation à la vie du quartier, de la ville.

Cela met en touche les radios à vocation musicale, confessionnelle, clandestinement commerciale, financées en sous-main ou qui sont l'avatar d'un groupe de presse.

Restent pour le moment quatre stations: Radio Léon, Radio Canut qui émettent de la Croix-Rousse et deux radios de quartier, Radio Julie sur Bron et Radio Plurielle sur Vénissieux.

Les deux premières n'en faisaient qu'une du temps de la lutte contre le monopole (*). La scission s'est faite en 1981, le désaccord se cristallisant sur la nécessité ou pas de permanents qu'il faudrait rémunérer, peut-être par la publicité.

(*). *Se battre pour la légalisation des radios libres était une fin en soi. Ce combat pour une liberté, une forme d'expression, la répression, faisaient passer au second plan des problèmes de qualité technique, de suivi, de programmation. Radio Léon était très connue mais peu écoutée.*

RADIO CANUT: Nous refusons la publicité pour nous financer et, tant que cela sera possible, des permanents. Après trois mois de fonctionnement, cela nous semble jouable.

Nos besoins financiers sont de 2200 francs par mois pour payer le loyer, le téléphone et l'électricité. Nous avons 15000 francs de matériel. On s'en sort. Nous prévoyons un budget de 80000 francs pour couvrir certains besoins: 10000 francs de disques, 5000 francs pour la propagande et autant pour les frais de secrétariat. Nous attendons la dérogation de juin qui fixera la fréquence et la puissances de l'émetteur pour acheter du matériel stéréo professionnel,

un émetteur de 500 watts et des studios annexes (30000 francs). Tout sera en place pour la rentrée.

Notre financement se fait par des cotisations:

- cotisation mensuelle de 15 francs minimum pour les membres (rendement moyen de 45 francs). Il y a 60 membres actifs et c'est en progression.

- cotisation de membre ami d'un minimum de 30 francs par an. Nous espérons vendre 600 cartes à 50 francs mais nous ne sommes pas des commerçants.

- recettes diverses comme la fête et la vente d'autocollants.

RADIO LEON: Après la légalisation, nous avons voulu essayer de créer un mé-

dia sur Lyon avec la volonté de toucher un grand nombre de gens, en s'en donnant les moyens. Créer une radio d'expression, écho et partie prenante d'initiatives diverses, locales, nationales... C'est ce qui nous différencie des autres radios lyonnaises sauf Canut, qui ne sont pas des radios ouvertes, informatives, plurielles, essayant de créer d'autres rapports que ceux qui existent de tout temps avec les médias et qui sont des rapports de consommation à idéologie dominante culturelle ou autre.

Le projet nécessite des moyens coûteux en matériel et en permanents. Il est essentiel d'avoir un pool de bénévoles actifs avec une coordination globale des permanents. Nous ne voulons pas d'une structure que des gens feraient fonctionner et où d'autres viendraient comme cela.

L'année dernière, un job auquel on participait par rotation nous permettait de financer le salaire à temps partiel d'un permanent. Aujourd'hui nous n'en avons plus. Pour mener à bien nos projets et contacts multiples, il nous faut, au minimum, trois permanents, sinon Radio Léon capote. C'est tout ou rien. Nous ne vivoterons pas.

Trois SMIG représentent plus de la moitié du budget. Pour l'instant nous utilisons la panoplie dont se servent les associations: affiches, autocollants, sous-criptions. C'est le minimum vital pour se maintenir mais pas pour aller plus loin.

La radio fabrique un produit fini qui ne se vend pas. La TV a une redevance, les journaux se vendent. Nous avons déposé une série de dossiers auprès de différents services et ministères.

LES INFORMATIONS

Elles sont plus développées à Radio Canut qui couvre l'essentiel de l'actualité, internationale comprise, dans ses bulletins. Radio Léon préfère privilégier trois ou quatre faits locaux ou pas pour en développer un plus particulièrement au cours de la soirée.

Les deux radios font une part importante à l'information sous différents formes.

RADIO CANUT: Un journal d'information quotidien à 20 h et des émissions plus approfondies. Les sources principales sont les médias (radio, journaux, dépêches AFP), un réseau de correspondants et les associations qui téléphonent. 19 «journalistes» font le journal du soir, y associant les gens de passage qui viennent parler de leurs activités ou luttes.

«Nous donnons la parole, nous retançons des faits. Nous traitons très peu les informations car, dans le groupe, il y a des sensibilités différentes. Si l'équipe de journalistes d'un soir sent un sujet, elle peut le traiter, mais c'est rare. Nous le faisons non en tant que radio mais en faisant venir des gens concernés».

Une heure d'émission à thèmes (histoire locale, vie pratique, divers culture, spectacles, itinéraires, bizarre) quotidienne est programmée hebdomadairement.

Chacun est responsable, les retours de bâtons se faisant par les auditeurs. Il n'y

a pas eu encore de censure. « Nous voulons être la possibilité d'expression du mouvement populaire, au sens large, à Lyon. Globalement, nous sommes contre le nucléaire, le racisme et pour les grèves.

En donnant la parole aux gens, nous espérons créer un autre rapport à l'auditeur et aux utilisateurs de la radio ».

RADIO LEON: Les sources d'informations sont les mêmes avec le souci « d'aller plus loin pour chercher et trouver le clampin ou un groupe dans une ZUP ou à la campagne qui fait des trucs pas possibles. Se faire l'écho d'initiatives pour une radio qui soit une source de propositions originales, de pratiques qui s'amorcent et non un annuaire.

Chaque jour deux personnes sont responsables du journal d'information. Cela demande trois heures de boulot pour un service minimum. Il faut du temps pour recouper, contrôler, aborder sous un angle différent les problèmes d'actualité locale ou même nationale, organiser des échanges avec les radios d'autres villes. Ce n'est pas évident de faire la part de l'information neutre et objective, les commentaires. La subjectivité commence par le choix des infos.

Quotidiennement, une heure et demi d'information qui se répartissent en un journal d'une demi-heure, un dossier, une émission à caractère social ou culturel, le tout coupé par une émission musicale. A partir de 22h30, ce sont des émissions expérimentales, prises en charge par des gens branchés sur la musique, la culture... pendant un mois.

Nous essayons de nous faire reconnaître des journalistes, des organismes de presse pour avoir des infos en même temps que les autres médias.

C'est possible de faire un journal d'information avec des bénévoles, des gens qui passent. On peut tourner comme ça. Mais ce n'est pas ce que nous voulons. Il faut aller chercher l'information et non prendre son calepin pour trouver quelqu'un qui connaît le sujet et qui fera appel à quelqu'un qui prendra en charge l'émission. Construction au jour le jour qui ne permet pas la recherche et la création que nous aimerions développer. Il doit y avoir des radios libre-service, mais ce n'est pas le projet de Radio Léon.

RADIO CANUT: « Nous sommes une radio libre-service qui est au service d'une organisation politique. A force de faire des commissions, d'avoir des spécialistes de l'information, il se dégage une ligne politique. Cela ne nous intéresse pas. »

RADIO LEON: « La politique du micro ouvert favorise uniquement les groupes constitués. Une radio ouverte et populaire ne l'est qu'à une catégorie de gens d'un milieu précis, ceux qui ont déjà la parole.

Pour sortir du milieu Croix-Roussien, marginal lyonnais qui s'exprime et écoute, il faut un énorme travail de mise en confiance, des prêts de matériel qui circule. Nous ne sommes pas motivés pour

être un mégaphone, des techniciens au service de gens qui viendraient prendre la parole. Nous voulons avoir un point de vue global et un contrôle sur l'information, la programmation, sur ce qui est dit; ligne politique au sens classique du terme. Nous voudrions mettre en place des coordinateurs qui sont autorité en la matière et du temps pour, ayant un point de vue global, être les interlocuteurs auprès du collectif.

RADIO CANUT: Depuis trois mois que nous émettons, le choix du micro ouvert a permis des émissions intéressantes. Ce n'est pas une sélection; des grévistes des Hospices civils de Lyon, piqués à la main, sont venus à une dizaine, un soir; des gamins handicapés mentaux de Vaulx en Velin aussi pour une émission qu'ils avaient préparée. Tous les quinze jours, des motards de vingt ans qui n'ont jamais milité assurent un temps d'antenne.



photo d'archives

Canut, radio d'expression du mouvement populaire à Lyon au service de tous ceux qui veulent prendre la parole, en dehors des notables de droite, des fascistes. L'aspect dominant n'est ni PC, PS, CFDT ou CGT.

RADIO LEON: Nous essayons d'avoir un point de vue plus responsable. Nous avons pris position plusieurs fois. Nous avons été co-organisateurs, à la MJC du huitième, d'une rencontre. « être arménien, palestinien... ». Nous préférons, comme nous allons le faire, réaliser une série d'émissions sur la sécurité du quartier de la Croix-Rousse, comment elle est vécue par les jeunes, les moins jeunes, les vieux, que de signer une pétition.

Ce sera un travail suivi, en profondeur, sur cette psychose, les problèmes réels posés, la délinquance...

Nous essayons d'avoir une analyse et que notre choix nous engage.

Depuis le 6 mars, chaque samedi, des locaux de Radio Canut, sur 101 MGH, Radio Plurielle (radio locale, libre et pluraliste, association loi 1901), émet, à l'intention des habitants de Vénissieux, de 11 heures à 13 heures.

Leur but: partir des quartiers pour sensibiliser la population à la radio et lui permettre de s'exprimer, soutenir les manifestations culturelles, etc...

Un local HLM sur Vénissieux a été demandé et un budget de 500 000 francs prévu pour l'achat du matériel et des frais divers de fonctionnement (dont les salaires de deux personnes). Des demandes de subventions ont été déposées auprès de la municipalité (12500 francs), du Conseil Général, de la région, de l'état et des communes avoisinantes. Des cotisations sont perçues.

Radio Plurielle, comme Radio Julie sur Bron, risquent d'être mises à mal lors de l'octroi des dérogations. Lyon, comme Paris, verra le nombre des radios limité. Assurer 84 heures d'émissions hebdomadaire, clause pour obtenir la dérogation, leur sera difficile ou impossible d'ici juin.

Quand à Radio Canut ou Radio Léon, cela leur sera possible mais au détriment, peut-être de l'information. Il faudra forcer sur les émissions musicales pour atteindre les 12 heures quotidiennes.

Une Association des radios libres lyonnaises vient de voir le jour. Panier de crabes où se retrouvent un certain nombre de radios dont l'existence est compromise par l'interdiction de la publicité (ce qui remet en cause les investissements, les sacrifices demandés et consentis et tarit, peut-être, les sources de financement) et l'apparition de nouvelles radios bénéficiant d'émetteurs plus puissants, d'un staff de journalistes impressionnant et de possibilités d'impact local plus important.

Ce regroupement, où se sont égarées certaines radios (ou se sont fait magouiller), essaye de bénéficier du titre radio-libre, comme pour masquer leur pauvreté d'innovation, leur absence d'information, de projet rédactionnel (nos critères de départ), derrière une lutte dont elles étaient toutes absentes, sauf une.

RADIO LEON: 96,4 Mgh
c/o ADEIP 4 place Tobie Robatel
69001 LYON

RADIO CANUT: 101 Mgh.
rue Pouteau, 69001 LYON.

Cet interview devait, à l'origine, être beaucoup plus longue et complète. Un défaut d'enregistrement nous a gâché les 2/3 de la bande et c'est la première partie de l'entretien que nous vous proposons ici. Pris par le temps, il ne nous a pas été possible de refaire cette interview.

Nous demandons aussi que les auditeurs des radios libres puissent s'exprimer en tant qu'« usager » et nous envoient leurs commentaires, critiques, appréciations...

Le débat reste ouvert.

Née le 27 octobre 1980 dans l'illégalité, de la fusion de Radio Canut, Radio Léopard et Radio Pi-quette, Radio Léon (du nom d'un chat) à émis en studio ouvert d'octobre 1980 à juin 1981 (du CEP, 44 rue St Georges, 69005 LYON).

Soumise à des problèmes techniques (faibles moyens), Radio Léon a vécu une expérience très intense, avec, par périodes, un fort retour d'écoute, très investie dans les conflits sociaux (rafle place du Pont en mars 81, grève du Petit Bourg, procès RVI,....).

La pratique collective fut un des atouts principaux de Radio Léon 80-81, assurant sa pérennité; la volonté était de faire circuler l'information et les tâches à l'intérieur du collectif, essayant ainsi d'éviter les monopoles internes, volonté aussi de s'ouvrir à un large milieu social.

Le 10 mai et les divergences sur le fonctionnement, nous ont amené à arrêter les émissions afin de redémarrer à la rentrée un projet plus construit. Deux radios en sortent: radios très proches par leur sensibilité, par les affinités politiques des individus, mais avec deux différences essentielles:

- le choix de fonctionner avec des permanents ou pas;
- l'attitude devant l'éventualité de la publicité légalisée.

RADIO LEON 82

(Association pour le Développement d'Expressions et d'Initiatives Populaires)

Radio Léon, radio libre (nous revendiquons ce titre), est un média qui met en cause le mécanisme institutionnel des médias, presse, radio et télévision, à propos de ses rapports à l'auditeur, à l'évènement, à la création. C'est à dire qui fait le pari d'évoluer en fonction du retour d'écoute, de la participation des auditeurs; mais qui ne propose pas un produit fini, adapté, destiné à des créneaux analysés.

Radio Léon propose une information locale, sous forme de journal (18h45) et d'enquêtes, alliant l'évènement, l'information spontanée, au dossier. Le journal est développé par des équipes quotidiennes dont les sources sont les « auditeurs-correspondants », par secteurs d'activité, secteurs sociaux, ainsi que la presse. Un permanent sera, dès que possible, chargé de la coordination des différentes équipes et des suivis des journaux radiophoniques. Radio Léon sera présent le plus souvent possible, solidaire, en créant l'évènement (une semaine sur le logement, une semaine sur le Plan de restructuration de Vaise, un festival culturel, etc...). Radio Léon recherche et essaye d'amener des réponses, alternatives, aux conflits sociaux, aux impasses politiques, en développant informations et enquêtes sur les expériences, les mouvements et les initiatives alternatives; en s'ouvrant

sur le milieu associatif, Radio Léon essaye d'inciter la participation aux activités des associations, comités de quartier, MJC, Centres sociaux, parce que s'y développent la communication interindividuelle, la pratique collective, offrant souvent des réponses aux problèmes quotidiens, aux grands problèmes sociaux.

Radio Léon travaille au quotidien sur sa capacité d'accueil, son fonctionnement ouvert à la participation. Les studios doivent être un lieu d'effervescence où l'un des traits marquants est la volonté de voir s'y épanouir chacun, à sa façon, avec une adhésion d'ensemble permettant la perception d'apports nouveaux et l'évolution collective du projet, en contenu et en qualité.

Radio Léon reste opposé à la pratique de la publicité sur ses ondes, essentiellement de par la sensibilité de ses adhérents et leur volonté de ne pas faire une radio assommoir. Toutefois, en juin 81, devant l'éventualité de la légalisation de la pub, nous avons envisagé d'y recourir. L'idée avait été lancée d'une régie nationale, liée à la FNRL (*Fédération Nationale des Radios Libres, une des trois fédérations nationales, NDLR*) qui éviterait aux radios de tracter directement avec les annonceurs, ce qui, tout en offrant un support publicitaire crédible à l'échelon national, permettrait de sélectionner les annonceurs et surtout de créer un fond de répartition aux radios rurales, de quartier, etc... qui n'aurait jamais de budget publicitaire conséquent.

Mais il nous semble plus important, aujourd'hui de s'investir à développer des projets d'expression, d'autant plus activement qu'il faut prendre le contre-pied de radios locales privées qui, en ne faisant que reproduire les radios périphériques, tant dans le contenu que dans la forme, risquent de « démontrer » l'irréversibilité des mécanismes institutionnels des médias.

S'il est clair que la culture d'une façon générale doit être subventionnée, il est clair aussi que les subventions comme ressources principales d'une radio d'expression, risquent fort de l'asservir (la culture reste étroitement triée). Il nous faut donc rechercher la diversité des sources de financement.

Radio Léon, de par la mouvance qu'elle développe et sur laquelle elle repose, s'appuie, pour une grande part, sur les cotisations des membres actifs de l'ADEIP Radio Léon, sur les cartes d'auditeurs et sur la participation des associations (aujourd'hui, Radio Léon ne vit que sur les forces du collectif, sans permanent, sans subvention et sur la souscription qui a permis d'acheter une partie du matériel).

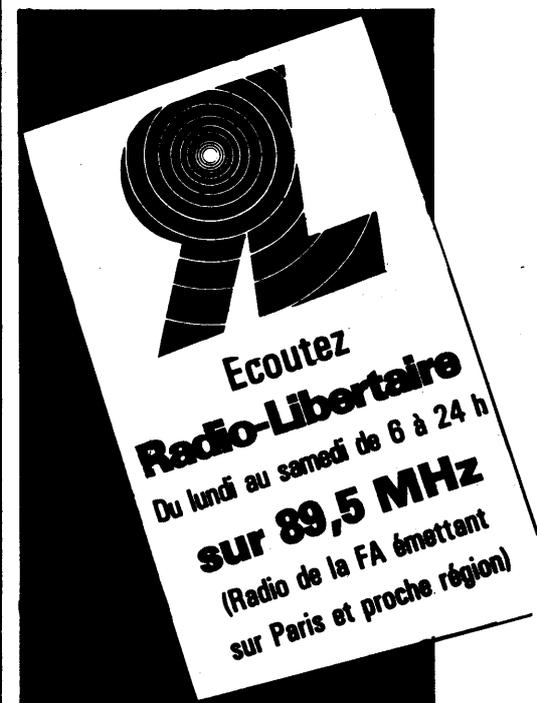
L'investissement de Radio Léon sur l'information et le développement de l'économie sociale (autogestion, réseaux associatifs) permettra peut-être d'assurer une partie de son financement, à terme?

Parmi toutes les radios libres de la région parisienne, on peut constater, en discutant avec différentes personnes s'intéressant aux radios libres sans être spécialement libertaires, que Radio-Libertaire est une des plus appréciées et des plus puissantes. A quoi tient ce succès, alors que le *Monde libertaire* n'a pas changé son contenu?

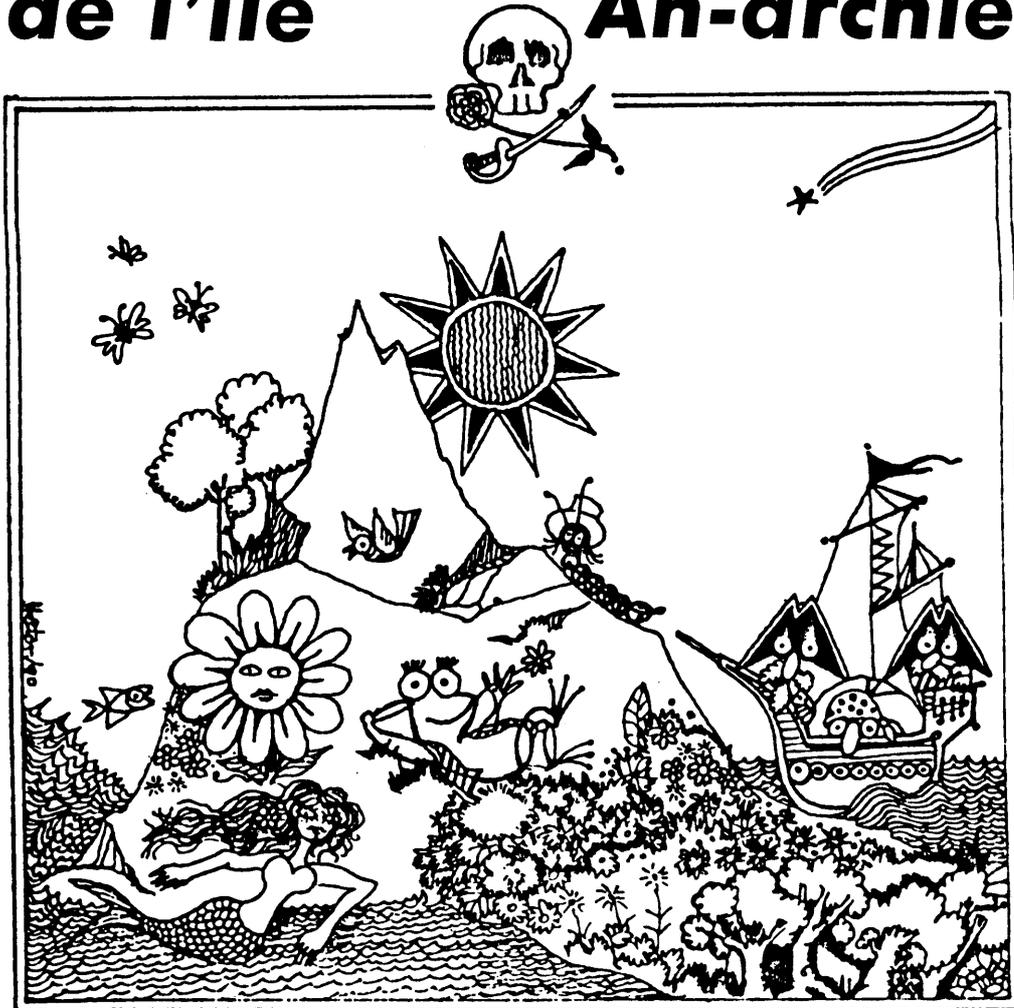
D'abord au fait que les critiques au régime actuel sont nettes, et ensuite qu'il existe parmi les différents groupes animateurs le désir d'éviter de réciter des slogans plaqués sur la réalité. Cela entraîne une très grande variété d'émissions — depuis la chronique hebdomadaire sur les pays de l'Est jusqu'à des interviews sur la contestation en Chine, la situation en Iran, etc. — ; le passage de chanteurs amateurs; la présence de « têtes » du spectacle (Comolli pour son dernier film, Didier Haudepin pour *Pac* *l'Infaillible*); des évocations de figures anarchistes.

Radio-Libertaire a une fonction multiple: culturelle, axée sur l'actualité sociale, elle est très ouverte aux problèmes internationaux et donne une musique différente (selon les amateurs). Il est vraiment dommage que les personnes éloignées de la région parisienne (qui semblent être la majorité dans le pays) ne puissent pas profiter de résumés, d'extraits des émissions qui sortiraient dans le *Monde libertaire* ou bien (ce qui techniquement est simple) de reproductions en cassettes de certaines émissions. Il semble qu'une partie des émissions de la chronique sur les pays de l'Est doive paraître en brochure. Espérons que cet exemple servira, et surtout que Radio-Libertaire continuera longtemps dans son orientation actuelle.

Marijn



La Libellule dorée et le Doux Charme de l'île An-archie



* GRUPO DE TITERES LA LIBELULADORADA *

UNE libellule, c'est un gracieux petit insecte vert qui, par le mouvement extrêmement rapide de ses quatre ailes transparentes, se faufile adroitement entre les haies et les buissons. Ce petit être, rassurant et fin, peut déjà nous émerveiller ; imaginez maintenant une libellule dorée, scintillant sous la lumière du soleil et faisant vibrer silencieusement ses ailes et son corps long et mince ! Cette image pourrait déjà enrichir notre réalité quotidienne et, peut-être, contribuer à ébranler la pesanteur d'une certaine vision du monde, où le « réalisme politique » et la planification-domination du temps ont banni le rêve et l'espérance où, du moins, leur ont laissé une place infime et insignifiante dans la vie de tous les jours.

Ebranler la pesanteur, secouer l'inertie ambiante, ouvrir les esprits au Merveilleux

qui nous appelle et semble nous attendre quelque part : telle est la tâche de « la Libellule dorée », cette troupe de marionnettistes colombiens créée en 1976 et composée de trois acteurs : Jairo Ospina, César et Ivan Dario Alvarez. Leurs représentations, qui s'adressent surtout aux enfants, mais pas seulement à eux, visent à libérer l'imaginaire et la spontanéité du public participant ; leurs histoires tentent de briser les caricatures morales un peu trop grossières qui semblent courantes dans la plupart des contes enfantins — c'est à croire que les adultes projettent dans l'enfant leur propre incapacité à saisir les nuances et leurs habitudes réductionnistes.

Cinq années après sa création, « la Libellule dorée » est sans doute devenue une des meilleures troupes de marionnettistes hispano-américains. Leurs représenta-

tions ont lieu dans les salles de théâtre, dans la rue, dans les universités, dans les entreprises, dans les petits villages de la campagne. Leur mérite ne se réduit pas aux simples performances techniques — et, à ce propos, leur maîtrise des divers procédés du jeu des marionnettes est admirable —, pas plus qu'à la qualité de leur mise en scène ; leur mérite principal, à notre avis, et qui soutient le tout, est d'avoir su vraiment créer, d'avoir réussi à déployer un imaginaire original et en accord avec le projet d'une société sans pouvoir. Car ce sont eux-mêmes qui créent leurs histoires (nous voulons « créer notre propre style et notre propre dramaturgie », disent-ils) et, bien sûr, qui inventent et fabriquent leurs belles marionnettes ; qui plus est, tout leur travail de montage, création et direction se fait de manière collective. Ainsi ils ont déjà monté, parmi d'autres, les œuvres suivantes : la

Révolte des marionnettes, Les héros qui vainquirent tout sauf la peur, la Petite Fille et la Grenouille (pour adultes), le Doux Charme de l'île An-archie et, tout dernièrement, celle au titre suggestif de Symphonies inachevées pour débaïllonner le silence.

Nous avons pu voir tout récemment le Doux Charme de l'île An-archie (1), dont le texte fut présenté en 1979 en tant que contribution à la nouvelle littérature enfantine au XII^e Congrès d'écrivains et de professeurs d'espagnol et de littérature, à Neiva (Colombie). Dans cette pièce, disent-ils, « (...) nous prétendons voyager en compagnie des enfants au merveilleux monde des pirates, déjà presque enterré dans l'oubli, où l'aventure et l'illusion nous entraînent à la recherche d'un trésor millénaire que cache, comme un secret, une île imaginaire, située au-delà des frontières et des cartes : l'île An-archie » (2).

C'est l'histoire de trois amis pirates : Dreyfus, Malatesta et Shaflan, qui parcourent les mers à la recherche de l'amour et la liberté. Dans la première scène nous apprenons leur histoire individuelle : Shaflan, qui était un petit garçon avec la tête pleine d'idées et d'imagination (et de poux, disait son père), voulait être navigateur. Malgré l'opposition de son père, qui voulait lui trouver un « bon » travail, il s'embarqua sur un baleinier, parcourut les mers du Sud et eut des aventures dans le pôle Nord, avant de se faire pirate sur les côtes africaines et de rencontrer Malatesta. Celui-ci fut aussi un enfant qui, à l'école, était

fasciné seulement par les histoires des grands voyages :

« LA MAITRESSE : Petit Malatesta ! Ce n'est pas le moment de lire des livres d'histoire. Nous sommes en classe de mathématiques (elle lui tire l'oreille). Voyons, quelle est la table de 7 ? (Malatesta hausse les épaules).

MALATESTA : Mais, pendant que ma maîtresse continuait à parler, moi, je poursuivais ma lecture... bla... bla... et, horreur de toutes les horreurs, mon cœur se remplit de colère le jour où j'appris que les Espagnols poursuivaient et tuaient les indigènes d'une manière cruelle, injuste et sanguinaire. Et, sans attendre davantage, je pris la mer pour régler son compte à tout Espagnol que je trouverais en train de martyriser les Indiens (...) (3).»

Ainsi, à partir de ce jour, Malatesta commença à être connu sous le surnom de « l'Exterminateur », tel l'ange de l'Apocalypse nommé en hébreu Abaddon — qui signifie destruction, perte (4). Dreyfus, lui, fut envoyé par son père dans une école de mousquetaires. Mais ce métier, fait pourtant d'aventures de cape et d'épée, ne pouvait combler l'esprit du jeune Dreyfus qui, s'ennuyant, décida également de prendre la mer. « Un jour, en arrivant à un port, j'ai connu un homme d'aspect fort étrange » : c'était le sage Carioli, avec qui il

eut de longues conversations philosophiques :

« CARIOLI : Je crois que les hommes doivent être libres et égaux.

DREYFUS : D'accord, sage Carioli, mais je crois que l'homme ne pourra être libre que dans la mer.

CARIOLI : Dans la mer ? Eh...MER plus LIBERTE égalent... bien sûr !

CARIOLI ET DREYFUS : C'est ainsi que nous sommes devenus des pirates.

DREYFUS : Nous avons pris un bateau. Nous avons vécu dans une île et nous avons joué du produit de notre travail, que nous avons partagé honnêtement (5). »

Nos trois pirates ne sont donc pas de simples « aventuriers » : ils ne prennent pas la mer pour échapper à la « routine », mais pour s'engager corps et âme dans la poursuite d'un idéal de justice et de liberté ou, comme dit la chanson de la scène II, pour aller à la recherche de l'amour (6). Ils sont « aventuriers » parce qu'ils s'ouvrent à ce qui doit advenir ; dans ce sens tout « révolutionnaire » authentique ne pourrait ne pas être un « aventurier ». Ils ont aperçu dans le lointain la possibilité de l'amour et de la liberté et, découvrant l'incomplétude de la réalité présente, vont au-delà de ses frontières trop étroites. Cet « aller au-delà » est le cœur même de l'aventure. De même, ils « s'ennuient » au sein d'une réalité qui, enfermée en elle-même, étouffe l'idéal sous le poids de l'habitude, l'égoïsme, la reproduction mécanique des rapports fondés sur l'esprit de pouvoir.



Mais leur navire *Cascabel* (« Grelot ») fait naufrage. Nos trois amis échouent sur une terre inconnue, dans laquelle sévit un pouvoir totalitaire dont l'absurde peut être illustré par le discours de la Reine le jour où, désignée par Sa Majesté son père, elle assume la direction du pays :

« (...) Pendant mon règne, il y aura un grand jardin pour tous les enfants, où les toboggans seront en toile émeri et où les balançoires n'auront aucun mouvement (...). A Noël, chaque enfant aura droit à une paire de patins à roulettes carrées et à une bicyclette à roues de niveleuse » ; quant à la liberté d'expression, « (...) seuls les muets auront le droit de parler » (7).

Cette cérémonie de passation du pouvoir, qui n'est pas sans rappeler la réalité historique de bon nombre de pays latino-américains et autres, est interrompue par un événement inattendu : le vieux pirate Barbas Vila (jeu de mots avec le nom d'un écrivain « radical » colombien du XIX^e siècle, J.-M. Vargas Vila) surgit et s'empare de la couronne royale. Mais, trop vieux déjà pour exercer son métier, il est vite rattrapé par la Garde royale ; après un échange de coups d'épée, il tombe mortellement blessé. Dreyfus, qui a pu intervenir au dernier moment et a mis les gardes en fuite, reçoit de la bouche du moribond une révélation insolite : il s'agit de l'existence d'un trésor d'une « richesse incalculable », enfoui quelque part dans l'île An-archie ; il reçoit, en compagnie de Shaflan, la carte indiquant la localisation de l'île et du trésor.

Ils « enterrent » Barbas Vila en jetant son corps à la mer et en chantant :

*Notre patrie est la mer
Notre loi la liberté
Tout pirate doit mourir
Doit mourir dans la mer* (8). »

Puis ils vont rejoindre leur camarade Malatesta dans un bar nommé « Le loup marin » et, ensemble, parviennent à s'emparer d'un navire du Roi. C'est un vieux rafiot, mais « il semble que, pour lui, le temps n'a pas passé » (9). Ils décident de l'appeler *UTOPIA*. Mais, hélas ! ils ont, au cours de l'opération, perdu la précieuse carte de Barbas Vila ; l'un des gardes l'a retrouvée et transmise au Roi qui, heureux, s'exclame : « Je serai finalement le roi le plus riche et le plus puissant de l'univers (10). »

Nos amis décident de poursuivre leur voyage quand même. D'autres péripéties les mettent au bord du désespoir : Shaflan, n'en pouvant plus de fatigue, s'endort et entend un appel des sirènes qui l'invitent à danser ; il va les rejoindre et se réveille, seul, au milieu de la mer ; peu après, ils doivent affronter un monstre marin qui manque étrangler Malatesta et qui emporte toutes leurs provisions. Affamés, ils décident de pêcher. Soudain, Shaflan sent que sa ligne se tend : il tire et ramène à bord —



qui aurait pu l'imaginer ! — la petite sirène qu'il avait connue en rêve. En échange de sa liberté — car, au départ, ils voulaient la manger —, elle leur propose de les conduire dans un pays où ils pourront manger à leur faim.

Ils arrivent bientôt dans une île merveilleuse — un panneau indique qu'elle s'appelle « An-archie » — où l'on voit chanter et danser les animaux et les plantes. Mais le Roi avide de pouvoir est, lui aussi, sur le sol d'An-archie ; il envoie sans tarder un garde récupérer le trésor au fond d'une fosse ; une fois en possession du précieux coffret et ne voulant le partager avec personne, il décide d'abandonner son fidèle garde au fond du trou.

Mais la nouvelle de l'intrusion dans l'île est déjà connue par tous ses habitants. Tous les animaux se mobilisent et brûlent les vaisseaux du roi ; un crapaud qui passe près de la fosse violée entend l'appel au secours du garde :

« LE CRAPAUD : Qu'est-ce que vous faites là ?
LE GARDE : Mon roi m'a abandonné dans ce trou.
LE CRAPAUD : Eh ben, ça vous apprendra à faire confiance aux rois.
LE GARDE : Vous avez peut-être raison, mais aidez-moi à sortir de là !
LE CRAPAUD : Je ne sais pas si je dois le faire. Entendu, donnez-moi votre main (il le sort de la fosse).
LE GARDE : Merci. Comment vous payer ce que vous avez fait ?
LE CRAPAUD (en colère) : Il suffit que vous quittiez An-archie sur-le-champ !
LE GARDE : Mais pourquoi ?
LE CRAPAUD : Parce que, à An-archie, nous ne voulons ni n'avons besoin de gardes.
LE GARDE : Et si je n'étais plus garde du roi ?
LE CRAPAUD : Alors, vous pourriez vivre à An-archie (11). »

Pendant ce temps, nos amis vivent d'étranges expériences : Dreyfus rencontre une fleur, qui le met au courant de ce qui se

passé. Ils tombent amoureux l'un de l'autre : la marguerite pense qu'il serait merveilleux de vivre avec un pirate, car, les pirates habitant la mer, ses pétales ne manqueraient jamais d'eau ; Dreyfus lui répond qu'il serait également merveilleux de vivre avec une marguerite, car l'air ne manquerait jamais à ses poumons et la poésie viendrait à lui comme par enchantement (12). Malatesta rencontre son « double » en plus petit (« Malatestica »), qui se moque d'un certain penchant à la vanité qui affecte notre héros. Cette île « semble un miroir qui me réduit, avec l'intention de se moquer de ma belle image », dit-il (13). A An-archie, l'inauthenticité est perdante.

Désespéré, le roi tente l'ultime recours des puissants : il prétend acheter sa fuite avec le trésor. Mais ses propositions habituelles n'ont guère d'effet ici :

LE ROI : (...) Si vous m'aidez à échapper, je vous ferai cadeau du coffret qui contient le trésor, mais sans le trésor. Ou d'un éléphant qui se déguise en souris. Ou del'unique kangourou qui sache danser la « salsa » dans ce pays (...) (14). »

Un petit ver de terre, brandissant une épée, le fait partir en courant ; il tombe sur Shaflan, avec qui il se bat jusqu'au moment où il tombe, par inadvertance, dans un précipice.

Enfin, nos amis peuvent ouvrir le coffret. Ils sont émerveillés :

« TOUS : Ohhh !
SHAFLAN : Regarde, c'est beau ! Ce sont de grands blocs d'or.
MALATESTA : Mais ce n'est pas de l'or.
DREYFUS : Mais ça brille comme de l'or. Regardez ce grand bloc (il le prend). C'est un « l ». Et à quoi sert un « l », Malatesta ?
MALATESTA : Ça peut être pour lutter.
SHAFLAN : Et ce « a » ?
MALATESTA : Pour aimer.
DREYFUS : Et ce « b » ?
MALATESTA : Pour voler.

DREYFUS : Mais « voler », c'est avec « v » !
 MALATESTA : Ce n'est pas grave, capitaine, nous volons bas...
 SHAFLAN : Et ce « d » ?
 MALATESTA : Pour nous divertir
 DREYFUS : Et ce « i » ?
 MALATESTA : Pour inventer.
 SHAFLAN : Et ce « t » ?
 MALATESTA : Pour faire du théâtre.
 DREYFUS : Et ce « r » ?
 MALATESTA : Pour renaitre.
 SHAFLAN : Et ce « e » ?
 MALATESTA : Pour édifier.
 DREYFUS (s'adressant au public) : Ecoutez !
 Savez-vous ce que signifie tout cela ? (On lit « LIBERTAD » et on demande aux enfants de lire très fort.)
 SHAFLAN : Ainsi, nous avons trouvé le trésor ?
 DREYFUS : Bien sûr, parce que à An-archie, le trésor s'appelle LIBERTAD !

TOUS : Hourrah ! (Ils chantent)
 « Nous avons déjà trouvé le trésor
 Nous devons veiller sur lui
 Car il y a des gens dans ce monde
 Qui veulent nous le prendre.
 Il vaut plus que tout l'or
 Que vous pourriez avoir
 Car l'or achète tout
 Mais jamais la LIBERTE.
 (Ils s'en vont en chantant.)

FIN (15). »

Mais la liberté — le trésor d'An-archie — ne saurait être envisagée toute seule ; elle ne s'accomplit pleinement et authentiquement qu'en étroite correspondance avec « quelque chose » d'incommensurable : la Mer. Dreyfus et le philosophe Carioli ont bien parlé de la MER plus la LIBERTE comme clef du bonheur. Dans les diverses chansons qui jalonnent la pièce, la mer est décrite tour à tour comme demeure (« patrie

des pirates », p. 16), comme vie (p. 23), comme beauté (p. 19), comme ce qui permet d'atteindre l'amour (p. 9) ; étant « grande comme l'amour » (p. 19), elle est l'Infinité même, incommensurable comme le regard du vénérable Barbas Vila, « profond comme la mer » (p. 16).

« La Libellule dorée » nous interpelle, comme elle a déjà interpellé le public colombien. Elle nous appelle à redoubler, par le temps qui court, notre effort de créativité : « Il faut espérer que d'autres êtres nourris de nouveaux rêves, plus fins et inventifs et moins désespérés que les (anciens) pirates, nous rendent le retour à la créativité, non pas à travers la guerre mais à travers l'imagination (16). » « La Libellule » semble avoir compris que le grand défi de l'anarchie authentique, et ce qui devrait la distinguer essentiellement d'autres chemins tels que le marxisme, c'est sa possibilité de s'engager dans un chemin qui ne soit pas fait de haine ; tel le petit crapaud de l'île An-archie qui, sans démissionner de son idéal et justement pour ne pas assassiner lui-même cet idéal, est capable de pardonner et de tendre la main.

Le message an-archiste de « la Libellule dorée » est un message de beauté — par ces temps où la laideur semble s'imposer partout, y compris dans les milieux dits « révolutionnaires » —, de lutte, d'espérance et d'amour. Une simple chanson enfantine, image de l'émerveillement et du merveilleux, pourrait l'exprimer en quelques mots :

« Oh ! que la mer est belle
 Aussi grande que l'amour
 Mes rêves naviguent sur elle
 En direction de ton cœur
 Un jour de jeux et de fête
 Dans un arc-en-ciel avec orchestre
 Nous nous baignerons dans la mer
 Et nous nous sécherons dans les lèvres
 du soleil (17). »

ALFREDO



(1) El dulce encanto de la isla Acracia. Etant donné que le mot espagnol «acracia» (du grec a-kratos, « sans pouvoir ») n'a pas d'équivalent direct en français, nous avons tenté de restituer son sens en séparant les deux particules du mot an-archie, « sans gouvernement ». Ce mot, si nous le saisissons dans un sens plus originaire que celui employé par les idéologues du « mouvement anarchiste » du siècle dernier et début du xx^e siècle, pourrait renvoyer aussi au non-pouvoir en général, comme une manière d'être des hommes, et non seulement au pouvoir de « l'Etat et du capital ».

(2) El dulce encanto de la isla Acracia, texte intégral, p. 5. Sans date ni lieu d'édition.

(3) Ibid., p. 7.

(4) Apocalypse 9, 11.

(5) El dulce encanto..., p. 9.

(6) Ibid.

(7) Op. cit., p. 12.

(8) Ibid., p. 16.

(9) Op. cit., p. 17.

(10) Ibid., p. 19.

(11) Ibid., p. 27.

(12) Ibid., p. 28.

(13) Ibid., p. 30.

(14) Ibid.

(15) Ibid., p. 32.

(16) Op. cit., p. 5.

(17) Ibid., p. 19.

Pour tout contact, échanges, demande d'informations, etc., s'adresser à : LA LIBELULA DORADA. Apartado Aereo 46036. BOGOTA. COLOMBIE.

OBJECTION (rock)

Dans le numéro précédent d'IRL, nous étions allés discuter avec le groupe anarcho-punk «Haine brigade». Nous avons parlé de leur vie, de ce qu'ils faisaient, ce qu'ils aimaient. Nous leur avions demandé s'ils ne connaissaient pas d'autres groupes semblables à eux. Cette fois, nous laissons la parole à «Objection», un autre groupe de Lyon. Entre temps, un groupe anarcho-punk de Clermont-Ferrand (O.M.G.) nous a contacté. Là-bas, ils font un journal qui s'appelle «La Bible»; nous en parlerons dans un prochain numéro d'IRL.

Comment se compose le groupe ? Il y a Dominique (15 ans) à la batterie, Didier (17 ans) au chant, Jean-Christophe (17 ans) à la guitare, Tweety (16 ans) à la basse et Joël aux textes. On a tous plus ou moins une petite expérience de la musique ! On répète dans le même local et avec le même matériel qu'Haine Brigade.

Pourquoi «Objection» ?

Au début, Jean-Christophe et moi, on faisait partie d'un groupe qui s'appelait «Société Anonyme» mais on a du se séparer parce que Jean-Christophe avait décidé de s'engager pour trois ans dans une école militaire. On a tous essayé de le retenir. Heureusement, on n'a pas tardé à le voir revenir avec une haine farouche envers le kaki. On a eu envie de reformer un groupe, cette fois-ci antimilitariste et engagé. On voulait que le groupe serve à informer les gens sur le vrai visage de l'armée. Il fallait lui trouver un nom significatif et qui choque : «Objection» était tout indiqué.

Quel genre de musique et de texte avez-vous ?

Il faut une musique qui s'adapte à notre genre de textes et d'idées. C'est pourquoi on a choisi le rock. Cependant, on n'aime pas se classer dans une catégorie donnée. Certains de nos airs sont doux, d'autres sont violents et agressifs. Au début, on avait une boîte à rythme et on chantait nous-mêmes, mais on s'est aperçu qu'il serait plus pratique et moins ridicule de trouver un batteur et un chanteur. Après de nombreux essais douloureux pour nos tympanes, on a réussi à trouver la qualité (Bof!) mais malheureusement pas tout à fait les mêmes idées. Quant aux textes, on en écrit certains, mais c'est Joël qui fait la plupart. Ses

idées et son style nous plaisent et s'adaptent bien à la musique. De toute façon, ce sont les textes qui, pour nous, ont le plus d'importance.

Quels sont les thèmes des chansons ?

La plupart ce sont des chansons antimilitaristes mais on ne se cantonne pas dans ce thème précis; on voudrait avoir un assez large horizon. On a fait une chanson où on décrit la vie dans les camps militaires:

*« Le camp est cerné de civils
Qui vivent leur vie simplement
Et qui n'ont n'ont pas vu les missiles
Déjà vomir, tuer gaiement »*

Une sur l'embrigement:

*« Engage-toi pour ton pays
Signe et revêt l'habit kaki
Tu peux du haut de tes galons
Tuer qui te sembleras bon...
... Un an de ta vie à obéir
Plus besoin de réfléchir
Tout ce qu'on te demandera
C'est de fléchir »*

Mais on voudrait aussi émouvoir les gens et les inciter à réagir avant que ces cons au pouvoir ne fasse tout sauter:

*« Nous étions là tout frémissant
Les yeux levés vers la lumière
Ce champignon phosphorescent
Qui tuera lentement la terre...
... C'était le ciel qui tombait
Dans un fracas ahurissant
C'était le père qui mourrait
Voulant abriter son enfant... »*

Dans nos textes, on parle aussi des personnes qu'on jette en taule parce qu'elles ont commis la faute d'ouvrir

leur gueule et de dire leur opinion:

*« Des murs de béton
Des murs électriques
Prisonniers politiques
Dans ces cellules blindées
Vous allez tous crever
Dans ces prisons paumées
Vous serez tous oubliés. »*

Dans nos chansons, on parle aussi de politique, sujet tabou qui n'est abordé généralement que par les groupes punks:

*« Giscard Chirac ou Mitterrand
Tu les écoutes tu perds ton temps
Tu n'as pas encore compris
Que ce sont tous des pourris
Tous des fous des abrutis
La seule réponse c'est l'anarchie »*

Joël vient aussi de finir un texte d'actualité sur les îles Malouines:

*« ... Alors aux yeux du monde et
pour ceux de la reine
Il lève une armada aveuglée par le
sang
Qui s'en va sur les flots pour déverser sa haine
Et répandre la mort par delà
l'océan »*

On aimerait que tous puissent partager et comprendre notre mépris et notre dégoût pour les gradés et surtout pour la guerre:

*« ... Avec ces hommes qui n'en sont plus
Le sang coulant sur leurs canines
Aimant la gangrène et le pus
Et revêtant l'habit kaki »*

Heureusement, on ne veut pas que les gens, à force de nous écouter, tapent la dépression. Alors on a fait des textes plus marrants.

Celui-ci parle du sexe et de l'alcool, éléments indispensables pour vivre pleinement:

*« On veut du sexe et de l'alcool
De la donne et du rock'n roll...
Tous en selle à moitié bourrés
Recherchant des filles à baiser
Et de la bière à ingurgiter
(!!!!????? inquiétude du claviste devant une telle trivialité)*

Et la violence ?

Quand elle est gratuite, c'est une connerie. Lorsqu'elle est créative, je pense qu'elle est nécessaire si on veut aboutir et changer quelque chose; on n'a pas détrôné le roi à coup de discours et de débats. Si on veut changer quelque chose dans le monde actuel, ça ne sera pas avec des sermons. Mais il faudrait que les gens ne soient pas si résignés, qu'ils se battent pour un idéal. C'est pour ça qu'on joue; même si on sait que c'est impossible de changer le monde en musique. Mais, à notre niveau, c'est tout ce qu'on peut faire. (En allant bien sûr à la Gryffe pour s'informer, participer aux manifs, vendre des affiches, distribuer des tracts. Avis aux amateurs)

*« C'est à nous de nous révolter
De supprimer l'armée et l'arme
Pour que les larmes des blessés
Ne viennent plus mouiller nos âmes
La lame froide et colorée
De rouge a trop meurtri nos cœurs
Et pour parler de société
Il faudrait supprimer ces mœurs. »*



Barcelone 37 cent-ait

Cet article était destiné à un numéro spécial de l'ECOLE EMANCIPEE sur l'Espagne, déjà ancien; il n'a pas été publié.

Au moment où Claude Simon évoque dans un récent succès de librairie, *Les Géographiques*, les tribulations de George Orwell à Barcelone en mai 37, il nous semble toujours d'actualité.

Le camarade espagnol interviewé était et reste un militant grenoblois de l'AIT (Association Internationale des Travailleurs—lère Internationale).

Q.— On pense généralement que l'unité des antifascistes espagnols s'était réalisée contre Franco. Si on étudie plus sérieusement la « Guerre d'Espagne », on découvre que cette unité fut toujours précaire. Parfois même, elle fut remise en cause, notamment en mai 37. Quelle était à cette époque la situation en Catalogne ?

R.— L'unité de la « gauche » espagnole ne fut qu'une unité de circonstances imposée par le coup de force fasciste du 19 juillet 1936. En Catalogne, les gros propriétaires terriens et les capitalistes, compromis avec Franco, abandonnèrent la direction de l'économie. Pour assurer le ravitaillement de la population et du front, les syndicalistes de la CNT doivent réorganiser l'économie: ils collectivisent les terres et socialisent l'industrie. Il est absurde de le leur reprocher: des syndicalistes qui avaient la situation en main ne pouvaient réorganiser l'économie que sur des bases socialistes.

Q.— Où étais-tu ?

R.— Milicien sur le front d'Aragon, je venais de rejoindre Barcelone pour être soumis à un traitement médical.

Q.— Quelles étaient les forces en présence à Barcelone ? L'influence de la CNT avait-elle baissé ? Et celle des stalinien ?

R.— L'UGT n'existait pas en Catalogne avant 36. La Gauche Républicaine de Catalogne, à tendances particularistes, était le seul parti politique puissant. La résistance aux fascistes fut l'œuvre de la CNT. Les 19, 20 et 21 juillet, toutes les voitures qui contrôlaient les rues de Barcelone portaient les initiales de la CNT ou de la FAI. Le premier parti qui se manifesta ensuite fut le POUM. Le PC n'apparut jamais au grand jour. Le 22 ou 23, les fascistes étaient éliminés lorsque se constitua le Comité Antifasciste où se manifestèrent l'UGT et le Parti Socialiste Unifié de Catalogne. Ce syndicat et ce parti comprenaient les stalinien et les socialistes. En fait, ce sont les stalinien qui les orientent et le PSUC est affilié à la IIIème Internationale.

L'influence de la CNT restait très grande en 37. Les libertaires contrôlaient et dirigeaient l'économie en Catalogne, comme ils assuraient l'ordre public avec leurs « patrouilles de contrôle ». Le gou-

vernement de la Généralité de Catalogne n'avait aucun pouvoir réel, il ne jouait qu'un rôle diplomatique.

Mais l'UGT s'était développée après le décret rendant obligatoire l'adhésion à un syndicat. Elle avait recruté de nouveaux adhérents, sans formation syndicale, surtout dans les classes moyennes.

Q.— Les événements de mai 37 apparaissent comme une épreuve de force, entre d'une part le mouvement révolutionnaire (CNT-FAI-POUM) et d'autre part le gouvernement républicain, le PSUC et les stalinien. Que penses-tu de la version des stalinien, qui rejettent toute la responsabilité sur les anarchistes et les trotskystes ?

R.— D'après les stalinien, la presse étrangère et P. Nenni dans son livre récent « La Guerre d'Espagne », il s'agissait d'un complot et d'une insurrection des anarchistes et des trotskystes de Barcelone qui « poignardaient le gouvernement républicain dans le dos ». C'est une calomnie. Les événements de 37 ne furent pas provoqués par les révolutionnaires.

Le gouvernement avait donné l'ordre de rendre toutes les armes privées et il avait décidé de créer une police « non-politique ». Le ministre de l'intérieur ordonna aux carabiniers de se charger du contrôle de la frontière à Poucharda, mais il ne communiqua pas cet ordre aux miliciens de la CNT qui assuraient ce contrôle depuis juillet 36. Un de ces derniers, l'anarchiste Martin qui se dirigeait vers le commandement des carabiniers pour parlementer fut froidement abattu. Cette nouvelle se répandit rapidement et la tension monta à Barcelone. Les partis politiques donnèrent l'ordre à leurs militants de fortifier leurs locaux et de monter la garde.

Trois jours après l'incident de Poucharda, les compagnons qui assuraient le fonctionnement du Central Téléphonique à Barcelone, reçurent la visite d'un groupe d'ouvriers de tendance stalinienne, accompagnés d'une section de Gardes d'Assaut (en français CRS). Le gouvernement les avait chargés, prétendaient-ils, du contrôle du Central. Les ouvriers refusèrent d'obéir à des ordres qui ne venaient pas de leur syndicat. Quelques heures après, les forces armées donnaient

l'assaut au Central. L'UGT donna l'ordre de grève à ses adhérents pour combattre les libertaires qui devaient, selon elle, attaquer les institutions républicaines.

Les libertaires répondirent à la provocation en descendant dans la rue, en occupant les mairies abandonnées par leur maire.

Pour comprendre les événements de Barcelone, il ne faut pas oublier que les libertaires avaient la situation en main dans la région. La provocation ne pouvait donc venir d'eux. Soit à Poucharda, soit au Central, soit dans la rue, ils étaient les maîtres, ce n'était donc pas eux qui pouvaient attaquer. A mon avis, il s'agissait de l'application d'un plan d'ensemble ayant pour but l'élimination des libertaires et des marxistes révolutionnaires.

Q.— Que penses-tu des témoignages de Georges Orwell qui, dans « Catalogne libre », rejette l'hypothèse de la provocation, soit anarchiste, soit gouvernementale ?

R.— G. Orwell est un des rares auteurs qui reconnaissent objectivement l'œuvre de l'anarcho-syndicalisme espagnol, mais je persiste à penser que les troubles de Barcelone ont été déclenchés par les stalinien pour éliminer la CNT et le POUM. D'ailleurs lui-même écrit: « C'était un acte de provocation » en parlant de l'attaque du Central.

Q.— Sur quoi t'appuies-tu pour affirmer qu'il y avait préméditation ?

R.— I- D'après Orwell, Companys, président du gouvernement catalan aurait déclaré en riant, peu de jours auparavant: « les anarchistes encaisseront tout ».

II- V. Serge apprit en Belgique, en mars 37, que « l'on préparait à Barcelone la liquidation de quelques milliers d'anarchistes et de militants du POUM ». Il multiplia les avertissements dans la presse socialiste de gauche et s'étonna que « des forces supérieurement armées (gouvernementales) qui auraient pu prendre Saragosse restaient à Barcelone à des fins obscures ».

III- En pleine lutte, la valise diplomatique de Quinones de Leon, ambassadeur d'Espagne aux Etats-Unis, fut interceptée. Elle contenait une lettre à un diplomate catalan dans laquelle il écrivait: « lorsque les anarchistes du front verront en danger leurs compagnons de l'arrière, ils descendront les aider et abandonneront leurs positions: alors ce sera le moment de dissoudre toutes les unités des milices anarchistes. »

Q.— Les colonnes de la CNT ont-elles abandonné le front pour venir en aide à leurs camarades ? Comment se sont terminés les événements de Barcelone ?

R.— Aucune des unités de la CNT a quitté le front. La lutte contre le fascisme restait essentielle pour elles.

La CNT ne fut pas dissoute car sa riposte avait été trop puissante: elle contrôlait les principales artères de la ville. Un compromis fut trouvé et les combats cessèrent. Le gouvernement de



ORIGINES DE L'ANARCHISME ESPAGNOL

Le 19 juin 1981, une vingtaine de camarades se sont réunis pour discuter avec le professeur et universitaire espagnol José Alvarez Junco.

Alvarez Junco — sympathisant, mais non militant libertaire — a écrit une thèse publiée en 1976 (Madrid, Siglo XXI, 660 p. 12/21) sous le titre de « Ideología política del anarquismo español 1868-1910 ». Il y analyse en dehors de toute référence au développement historique de l'anarchisme espagnol, les différents points qui, à son avis, sont les fondements de la vision du monde anarchiste : le progrès, l'individu, la sexualité, le syndicalisme, etc.

Alvarez Junco a commencé par un exposé en deux parties :

- la conception de l'anarchisme en Espagne ;
- les raisons de son implantation si forte dans ce pays.

La conception de l'anarchisme en Espagne repose sur deux idées force : l'harmonie naturelle et la raison.

La théorie de l'harmonie naturelle explique que les individus, les groupes humains, pourraient naturellement s'entendre sans l'obstacle constitué par les classes dominantes.

La raison implique l'ordre qui devrait s'instaurer entre les groupes humains si cet obstacle n'existait pas.

Ces idées, défendues par la bourgeoisie au XVIII^e siècle, sont communes aux positivistes et aux anarchistes. Les différences n'apparaissent que dans des nuances : les bourgeois veulent un certain remaniement de l'ordre social, mais pas la socialisation des biens préconisée par les anarchistes. La bourgeoisie critique l'autorité de l'aristocratie, l'Etat de droit divin ; les anarchistes remettent en cause l'autorité et l'Etat. En fait, ce sont le spontanéisme et le refus du jeu politique qui constituent la différence fondamentale. A l'inverse de l'esperanto ou du végétarisme, également issus de cette théorie fondée sur la raison, ces deux choix tactiques ont acquis une grande popularité.

Seuls les anarcho-individualistes ont exprimé des doutes quant à la raison — et son corollaire la science — comme panacée des problèmes sociaux.

Les explications de la présence si importante de l'anarchisme en Espagne sont multiples.

Certains chercheurs font référence au caractère national espagnol. Actuellement cette position — insoutenable — est pratiquement abandonnée.

Pour les historiens marxistes, Pierre Vilar, puis Tunon de Lara et différents chercheurs espagnols, et Eric Hobsbawm,

Catalogne avait promis qu'aucun militant serait inquiété.

Mais lorsque le calme fut rétabli, un délégué gouvernemental prit la direction du Central Téléphonique qui fonctionna sous la surveillance de Gardes d'Assaut. Les patrouilles de contrôle furent dissoutes et leur chef Asens dut se réfugier à Rosas de Llobregat. Les miliciens perdirent définitivement le contrôle de la frontière.

Ensuite, le 15 juin, le POUM est dissous. La répression s'abat sur les révolutionnaires. Les prisons s'emplissent d'anarchistes et de militants du POUM. Moi-même, j'ai été arrêté en compagnie de 24 militants de la CNT. Les exécutions sommaires se multiplient. Nin disparaît.

Donc les promesses n'ont pas été tenues. Les objectifs des staliniens sont en grande partie atteints.

Q.— A ton avis, quelles ont été les conséquences de ces événements sur le cours de la guerre d'Espagne ?

R.— Sous la pression des staliniens le gouvernement Caballero, trop à gauche, fut remplacé par le gouvernement Negrin avec lequel la CNT refusa de collaborer. La loi sur la militarisation des milices

promulguée en 36 fut appliquée. Le gouvernement Negrin donna l'ordre à la colonne stalinienne de Lister de relever les miliciens anarchistes en Aragon. Lister s'empressa de dissoudre les collectivités agricoles d'Aragon, les plus belles réalisations de la Révolution espagnole.

Mais en ordonnant, ou en couvrant, la liquidation du mouvement révolutionnaire, le gouvernement républicain sciait la branche sur laquelle il était assis. Il ne pouvait pas vaincre Franco en emprisonnant ou en laissant assassiner les antifascistes les plus résolus, en démoralisant les combattants par la militarisation de la classe ouvrière, par la régression sociale.

De plus, à mesure que que les révolutionnaires du POUM et de la CNT étaient éliminés, l'influence des staliniens grandissait et un gouvernement républicain où les staliniens étaient tout puissants ne pouvait pas inspirer confiance aux démocrates européens décidés à soutenir les antifascistes espagnols.

Mai 37 marque la fin de la Révolution espagnole et ouvre la porte à Franco.

R. Pion, J. Penalver

l'anarchie vue sous l'angle socio-économique est une conception passéiste des paysans et des petits-bourgeois : l'anarchisme a pu subsister longtemps parce que l'Espagne a été retardée dans son développement industriel. Cependant, les anarchistes étaient principalement à Barcelone, le centre industriel espagnol.

A cela, les marxistes répondent que justement les anarchistes de Barcelone étaient principalement des émigrés paysans et des petits artisans. Or, toutes les villes européennes avaient alors ces mêmes caractéristiques, et le mouvement ouvrier de la social-démocratie n'est en rien différent de celui anarcho-syndicaliste espagnol, quant aux origines de classe. On peut du reste noter que les anarchistes ne s'intéressaient pas spécialement aux paysans - contrairement à ce qu'impliquent les hypothèses marxistes.

L'hispaniste anglais Gerald Brenan, quant à lui, associe la réaction au catholicisme en Espagne à l'anarchisme, qui serait le protestantisme espagnol, d'où des traits religieux, le millénarisme, la massification. Comment concilier alors la raison, chère aux anarchistes, et la religiosité ? Un rationalisme extrême pourrait-il conduire à une attitude irrationnelle, donc religieuse ?

Pour Alvarez Junco, la présence de structures politiques à la fois brutales et inefficaces explique la popularité de l'anarchisme (impossibilité de réformisme et besoin d'action chez les masses). Comme l'a noté Brenan, c'est surtout dans les zones périphériques - plus sensibles aux aberrations du centralisme madrilène - que l'anarchisme s'est développé. Enfin, il ne faut pas négliger un point d'histoire : dès septembre 1868, Bakounine envoie un émissaire en Espagne (c'est-à-dire au moment même où le libéralisme y apparaît ; quant à Marx, ne s'intéressant pas à un pays surtout agricole, il néglige d'envoyer un salut de l'Internationale à l'Espagne en 1868 et en 1869...

La discussion, longue et agréable, a par la suite porté sur l'action qu'Alvarez Junco a laissée de côté, alors qu'elle est fondamentale pour le développement et le maintien de l'anarchisme espagnol jusqu'à 1936. Une autre critique a été faite quant à l'interprétation des textes utilisés par l'auteur : qui les écrivait ? D'où venaient-ils ? Dans quelle mesure représentent-ils par exemple les militants andalous, qui ont agi pendant soixante ans, et n'ont pratiquement jamais écrit ?

Le dernier point soulevé a porté sur le rôle de l'idéologie dans les rapports humains : les oppositions dans la CNT, ou bien dans le PS espagnol. Alvarez Junco a reconnu que pour lui les rapports humains sont des problèmes de pouvoir, tellement complexes que l'idéologie - ou vision du monde - n'est pas suffisante pour rendre compte des oppositions politiques multiples. (Compte rendu d'une discussion au Centre de Documentation Max Nettla à Paris)

juin
82

Interrogations
Collection de Recherches anarchistes

L'imaginaire subversif

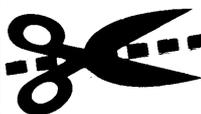
Interrogations sur l'utopie



- Amedeo Bertolo
L'imaginaire subversif
- Eduardo Colombo
L'utopie contre l'eschatologie
- Luciano Lanza
Audelà de l'économie
- Marianne Enckell
Le mouvement perpétuel
- Murray Bookchin
Utopisme et futurisme
- Fernando Ainsa
Utopie, terre promise, émigration, exil
- Ronald Creagh
Utopies vécues
- Franco Crespe
Projet social, différence, utopie
- Miguel Abensour
William Morris utopie libertaire et novation technique
- Octavio Alberola / Fernando Aguirre
Abandonner ou reinventer l'utopie
- Christine Fauré
Fouriérisme, féminisme et utopie architecturale
- Stephen Schecter
Sur l'utopie, l'espoir et la transformation sociale

EDITIONS NOIR

ATELIER DE CREATION
LIBERTAIRE



Genève-Lyon-Paris 1982

Bulletin de souscription

d'un volume format 14 x 21 de 228 pages

Nom.....

Adresse.....

Je désire recevoir dès parution et franco de port... exemplaire(s) du livre pour le prix unitaire de souscription de 60 .

Je joins à ce bulletin un chèque libellé à l'ordre de :

A.C.L.R. 13 rue Pierre Blanc 69 001 Lyon

PETIT DICO DE L'ENNEMI INTERIEUR

PETIT, ce n'est qu'un commencement
DICO, c'est une synthèse de l'information accessible à tous
DE L'ENNEMI—E INTERIEUR, car l'adversaire intérieur est des nôtres
LYONNAIS, nous vivons ici et maintenant

Dans le numéro précédent d'IRL, nous avons parlé du réseau « ACEL (Association des Chefs d'Entreprises Libres) and Co » essayant de montrer les étroites dépendances entre divers organismes (notamment entre l'ACEL et l'Office international des œuvres de formation civique et d'action culturelle selon le droit naturel et chrétien. Nous avons pu dégager ainsi cinq grands ensembles regroupant un certain nombre de structures (A-production; B-information; C-université; D-formation; E-partis politiques; F-syndicats; H-relations internationales; I-organismes divers). Dans les numéros qui vont suivre, nous allons essayer de présenter quelques-unes de ces différentes structures. Nous rappelons à nos lecteurs que toutes les informations, noms, adresses, cités ici proviennent de sources « officielles » (presse régionale, nationale, professionnelle, confessionnelle, etc...) et que ce travail de « petit Dico » n'est qu'une (?) compilation de ses diverses informations.

Association des Chefs d'Entreprises Libres, ACEL
Siège local: 23, rue Royale 69001 Lyon
Tél 828-68-87

Association des Jeunes pour le Respect de la Vie, AJPRV
Siège local: 15, rue Sala 69002 Lyon
Tél 837-22-07

« Fondée dans la foulée des événements ayant entouré la reconduction de la loi Veil », l'AJPRV n'est pas un but en soi, « elle est un simple moyen, parmi d'autres, élaboré en vue d'opérer un rétablissement à tous les niveaux des principes fondamentaux ». Association créée à la manière de celle des sages-femmes pour le respect de la vie ou encore celle des juristes pour le respect de la vie (animée par Maître Trémollet de Villers—IRL 41), l'AJPRV est tout comme elles deux, une filiale de « l'Office, etc ». D'ailleurs elle ne s'en cache pas trop puisqu'en dehors « de la présence massive (sic!) de l'association pour l'arrivée du pape en France, l'AJPRV s'est manifestée... au Congrès de l'Office... qui pendant trois jours a réuni plusieurs milliers de personnes désireuses de faire respecter la doctrine sociale de l'Eglise dans tous les rouages de la société ».

La première apparition publique de l'AJPRV se confondait avec celle des « croisés du sacré cœur », de la « contre-réforme catholique », en novembre 79, lors d'un défilé dans les rues de Lyon

aux cris de « loi Veil=loi nazie »...

Toujours à Lyon, l'AJPRV « met en place un système parallèle de formation et d'information dans les domaines éducatifs, socio-culturels et économiques » avec des interventions de Xavier Couvert, de l'avocat Daniel Lièvre, de Louis Cleyet de la Fédération des familles du Rhône, etc...

En octobre 1980, le « premier objectif de l'année » pour l'AJPRV c'est la conférence de Marie-Joëlle Lacroix-Guillaume qui répondra, par la présentation d'une proposition de loi pour la femme, l'enfant et la famille, à la question que tout le monde se pose (et qui est d'ailleurs le thème de la conférence): « Que faut-il faire pour la famille? ». Ce discours sur la famille, la conférencière le connaît bien, ne cessant de porter la bonne parole de l'Association familiale catholique, au Centre National des Indépendants et Paysans, en passant par les ex-Silencieux de l'église et sans oublier le Congrès de « l'Office, etc... » (Palais des Sports de Paris en mai 80).

Dans l'Agriculteur du sud-est, entre le désherbant de chez X et l'éditorial d'Henri Venard, l'agrégée de lettres distille sa prose « dans la bonne santé morale » pour contrer la campagne nationale d'information sur la contraception.

Pourfendant « l'attitude d'incitation à la débauche », elle encense « la réaction de droiture quasi viscérale » de sa campagne française. Et, après s'être vertueu-

sement demandé si « les relations sexuelles précoces sont une bonne chose », elle en appelle « à l'engagement et au vrai don de soi » comme remède à l'avortement et à la pilule... C'est d'un triste Lacroix (-Guillaume) et la bannière!

Associations patronales diverses

Sur le plan des organisations patronales locales, indiquons que Paul Dominjon (PDG de Chimiotecnic) a successivement présidé le Groupement Interprofessionnel Lyonnais, GIL, puis l'Union Patronale Rhône-Alpes, UPRA.

Sur le plan des organismes para-patronaux, signalons l'existence d'associations à caractère financier ou de conseils, soit rattachés au GIL, comme le Groupement de l'Hygiène et de l'Habitat qui attribue (entre autre) des subventions en matériel de formation à des associations « culturelles » amies; soit rattachées à l'ACEL, comme l'AGAPIL (animée par Jean-Philippe Delsol) ou le Centre Interrégional de Documentation et d'Assistance aux Communes et aux Collectivités, CIDAC, (animé par Michel Garriazzo, également membre de l'ACEL et du Club de l'Astrolabe).

Association pour la Liberté Economique et le Progrès Social, ALEPS

Fondée en 1967 « par un groupe d'universitaires, de journalistes et d'hommes d'affaires attachés au système capitaliste et libéral », on y retrouve comme administrateurs, plusieurs dirigeants de l'ACEL. Citons Pierre de Calan, ex-ministre de la production industrielle sous le régime de Pétain, ex-vice président du CNPF; Raoul Audoin (IRL 41), etc... et aussi des hommes comme Jacques Garello (IRL 41), Thierry Maulnier, Claude Harmel, directeur de l'IST, ex-journaliste aux Ecrits de Paris, etc...

Le président de l'ALEPS, Albert Grand est l'auteur de plusieurs ouvrages sur le capitalisme et aussi d'un bouquin sur la doctrine sociale de l'église...

L'ALEPS organise régulièrement des « Semaines de la pensée libérale » au cours desquels sont dénoncés « le collectivisme centralisé et planificateur » et le socialisme autogestionnaire qui « n'est encore qu'une médiocre résurgence de l'anarchisme ».

Astrolabe/Université libre

Siège local: Centre Universitaire Charles Péguy

Pour les origines de cette revue de « pensée politique » créée en 1971, voir IRL 15. En 1973, il y a intégration « complète et définitive » entre les équipes de rédaction de l'Astrolabe et de Compilations et par la même occasion la société éditrice de l'Astrolabe, la SEPIC (alors gérée par Jean Etevenaux et François Lamy) prend de l'essor avec une augmentation de son capital.

En 1978, « l'Astrolabe se dirige vers l'Université Libre » titrait le Journal Rhône-Alpes sous la plume de Jean Etevenaux. L'équipe de rédaction de l'As-

trolabe n'annonçait pas la couleur directement en indiquant: « nous désirons améliorer notre revue avec votre aide et en faisant appel à des amis qui ne nous avaient jusqu'à présent apporté leur concours qu'épisodiquement ».

Ces amis, se sont ceux de « l'Office, etc... » dont le concours rédactionnel comprend des articles de Michel Creuset (directeur de la revue Permanences, organe de « l'Office, etc... »), de Louis Salleron (un des auteurs fétiches des éditions de « l'Office, etc... »: Club du Livre Civique, dont le dernier ouvrage vient de paraître « Le pouvoir dans l'entreprise »), etc...

Aujourd'hui, l'Astrolabe/université libre, est co-rédigée par le Centre Universitaire Charles Péguy (Lyon), le CELU: Comité Etudiant pour les Libertés Universitaires (Paris) et la Faculté Cogérée de droit et d'économie, FACO (Paris), tout trpis très très proches de « l'Office, etc... ». L'Astrolabe y tient d'ailleurs un stand lors de son Congrès... et reçoit (ou fait) de la publicité du CERC, Centre d'Etudes et de Recherches des Cadres, organisme d'infiltration des théocrates auprès de la hiérarchie industrielle auquel participe Pierre de Calan (et de l'ACEL...).

Le crédo de l'Astrolabe est limpide: « pour nous, social ne se confond pas avec socialisme, justice avec égalitarisme, liberté avec anarchie... ».

Son intervention politique à Lyon s'effectue dans le cadre du Club de... l'Astrolabe. (Voir à ce mot)

Raoul AUDOIN

Journaliste, membre de l'ACEL, responsable de divers organismes libéraux (voir IRL 41), Raoul Audoin est l'auteur d'une conférence sur « l'économie et le droit naturel: éléments pour réfuter la propagande subversive » lors du Congrès de « l'Office, etc... » en 1977. Conférencier du Cercle Péguy.

Roger BAIZEAU

Industriel, dirigeant de la société Schwich et Baizeau et membre du Conseil d'administration de l'ACEL. Représentant de cette association au Congrès de « l'Office, etc... » en 1976.

René BERGER-PERRIN

Journaliste, rédacteur en chef de l'Informateur, il écrit dans de nombreuses revues économiques de la région lyonnaise (voir IRL 41) et ne craint pas d'apporter sa contribution aux Ecrits de Paris, revue d'extrême-droite.

Yannick BONNET

Ancien élève de Polytechnique, directeur de l'Ecole supérieure de chimie de Lyon et aussi directeur des « relations sociales » (ça promet!) du groupe Delalande, Yannick Bonnet est le responsable de la formation dans la nouvelle Association Responsabilité et Solidarité créée par Paul Dominjon.

Intervenant du CEE, il est également le directeur de l'IDES.

Centre d'Etudes des Entreprises, CEE **Siège local: IDES**

Pour quelques précisions sur ce Centre d'études voir IRL 41 et les Documents de travail publiés par CEE-Information, comme, par exemple:

« Face à la machine révolutionnaire; Principes d'action » (N.3); « L'heure syndicale d'information: le cheval de Troie dans l'entreprise » (N.25); « Les catholiques et la doctrine sociale de l'église » (N.27); « Méthodes d'action gauchiste. Documents originaux » (N.35); « Une citadelle avancées de la révolution permanente, les LIP à Besançon » (N.47); « Les comités de soldats » (N.57); « Le communisme est-il invincible? » (N.61), etc... Ce dernier thème faisait déjà l'objet d'une brochure éditée par le Club Civique du Livre et écrite par Michel de Penfentenyo... (de « l'Office, etc... »).

Centre d'Etudes Politiques et Civiques, CEPEC

Dans les années 1958, Georges Paul Menais (IRL 39) est le délégué lyonnais du CEPEC, fondé en 1954 et dont « l'importance dans les milieux libéraux et conservateurs est d'autant plus grande que ses moyens sont efficaces et que son armature est politiquement, socialement et économiquement parlant d'une exceptionnelle solidité ». Organisateur de nombreuses conférences sur le thème de la lutte anti-communiste, le CEPEC s'assurerait la participation de Gustave Thibon, Thierry Maulnier, etc... A Lyon, un journaliste de l'Echo-Liberté, Marc Sonnet (ex-responsable de la propagande du CNIP et futur adhérent de l'ACEL (aujourd'hui décédé) faisait paraître des comptes-rendus élogieux; l'Informateur relate en 1963 « une causerie » au CEPEC du président de Saint-Gobain et pour ne pas être en reste, l'Astrolabe co-organiserait avec le CEPEC un cocktail en 1973.

L'action du CEPEC ne se limite pas aux milieux industriels puisqu'en 1968, il créait avec une dizaine d'associations (dont le groupe universitaire Occident), le Front Uni de Soutien au Sud-Vietnam.

Sous le titre « comment on encadre les cadres », la presse catholique de gauche, Témoignage Chrétien en tête, rappelait dans le début des années soixantes que le CEPEC avait été créé « sous les auspices du général Weygand dont, on le sait, le patronage s'étend aussi sur la Cité Catholique... » et qu'il était animé par Louis Salleron, intervenant assidu des Congrès de « l'Office, etc... ».

Aujourd'hui en veilleuse, le CEPEC est en réserve de « l'Office, etc... », des membres de son comité directeur intervenant dans d'autres filiales de la « maison-mère » comme Bernard de Gatellier, à l'Astrolabe/Université Libre, Jacques Tremollet de Villers dans la formation, etc...

Centre Universitaire Charles Péguy, CUCP

15, rue Sala 69002 Lyon
Tél 837-22-07 et 842-33-27

Le Cercle Charles Péguy, créé en 1962 et présenté dans IRL 14, n'en finit pas de se multiplier! (Par parthénogénèse, bien sûr... on n'est pas des bêtes!).

Au 15 de la rue Sala, on trouve en effet quelques uns de ses pseudopodes, comme par exemple l'« Astrolabe/Université Libre », son organe de « pensée politique »; l'Association des Jeunes pour le Respect de la Vie (pour tout ce qui concerne les questions de reproduction); un Comité de soutien aux résistants afgans (ils ne sont pourtant pas tous cathos, ces musulmans...); le Cours libre (bien entendu) de sciences politiques, CLSP; le Club de l'Astrolabe et enfin l'Association Responsabilité et Solidarité, ARS.

Avant de revenir plus précisément sur ces trois derniers appendices du Cercle Péguy, rappelons, avec le Journal Rhône-Alpes, que « la partie la plus voyante » des activités du Cercle est constitué par les conférences et une bibliothèque. Cette dernière comprend un certain nombre de revues d'extrême-droite introuvables dans vos bibliothèques de quartier: Itinéraires, Informations et Documents, l'ex-Bulletin Aginter-presse, la Revue politique et parlementaire, le Bulletin des lettres édité par la librairie Lardanchet, etc... Quant aux conférenciers, il n'y en a pas pour tous les goûts. Même pas de toutes les couleurs... tout au plus sont-ils tous et toutes en odeur de sainteté! Qu'il s'agisse de chefs d'entreprises libres (Raoul Audoin, Philippe Midol-Monnet, Michel Chapas,...), de nouveaux économistes (Jacques Garello, Florin Aftalion,...), de formateurs, civil (Yannick Bonnet) ou militaire (général Jouhaud) et même du franc-maçon national-catholique Michel Henri Coste!

Pour apprécier, comme il se doit, ces conférenciers rien de tel que de suivre le Cours libre de sciences politiques qui « complète la formation des étudiants de l'enseignement supérieur afin de les rendre apte à assumer des fonctions de responsables, bien avertis des rouages de la vie sociale et politique, des facteurs qui en menacent l'harmonie et des moyens opportuns ».

Pour vous inscrire, rien de plus simple que de composer le 842-33-27, c'est toujours au 15 rue Sala, mais vous êtes au Club de l'Astrolabe... Ici la musique d'ambiance c'est le job de Xavier Delsol, un des responsables de cette boîte fantôme constituée à la hâte avant le 10 mai pour « tout ceux qui sont soucieux de préserver nos libertés, de s'informer sur les intentions réelles des socialistes et de lutter pour que notre pays reste libre et indépendant ». Le Club de l'Astrolabe organisera, dans les locaux du Cercle Charles Péguy, « les entretiens du deuxième tour » avec les vedettes locales du dernier show giscardien: Jean Philippe Delsol (membre du CNIP et frère aîné de Xavier Delsol), Camille Georges (CDS), Hamel (député PR du Rhône), Hamelin et Caille (députés RPR du Rhône), Louis Cleyet (Président de la Fédération des Familles du Rhône), etc...

**RECTIFICATIF
CASTORIADIS STALINIEN??**

Après le 10 mai, dans une dernière tentative d'Union pour une nouvelle majorité, le Club rassemblera des jeunes responsables mobilisés « face au danger du collectivisme » comme G. Perez pour l'Union Nationale Universitaire, UNI; Xavier Couvert pour les Indépendants; Xavier Delsol pour le Club, etc...

Depuis les législatives de juin 81, le Club « qui n'est pas un simple lieu de rencontre et de réflexion entre les diverses générations et les diverses catégories socio-professionnelles » mais aussi « un laboratoire d'idées et un instrument au service de tous ceux qui, à l'écart des susceptibilités de chapelles et des rivalités de personnes, entendent mener une politique assurant le maintien de nos libertés », fait dans l'organisation de meeting pour l'opposition nationale avec la collaboration de Charles Millon, le professeur Michel Delsol (père de Xavier et Jean-Philippe), le docteur Guy Fradin, Jacques Garello, Henri Amouroux (du Journal Rhône-Alpes et de l'Institut), de François Ceyrac, de Yannick Bonnet, etc...(C'est ainsi qu'en janvier 82, le Club de l'Astrolabe « avec le soutien financier de certains chefs d'entreprises », organisa les Assises de la liberté...). Pour des informations complémentaires, composez le 842-33-27, vous serez toujours au 15 rue Sala, mais au siège de la toute nouvelle Association Responsabilité et Solidarité, ARS, créé en novembre dernier par Paul Dominjon (ex-président de l'Union patronale Rhône-Alpes) animée dans le Rhône par le Docteur Guy Fradin, Michel Demont et... Yannick Bonnet.

L'ARS s'inscrit dans « la perspective de la réforme régionale et des prochaines échéances électorales de 1983 » et elle est à la recherche « d'une nouvelle génération politique ». Elle se donne comme premier travail le recrutement et la formation des « nouveaux candidats » qui feront entendre la voix des hommes du secteur privé « traditionnellement sousreprésenté dans l'activité politique » (sic!). Que de travail pour Yannick Bonnet le formateur « qui monte »... ne vous faites pas d'ailleurs d'IDES, le Cercle Péguy et les associations du 837-22-27 et 842-33-27, CEE ne sont p'ACEL que vous croyez!

Pour en finir avec le 15 rue Sala, une dernière confiance. C'est aussi le siège de l'Association familiale catholique du Rhône, de l'association des chefs et techniciens des industries métallurgiques, ... y'a pas tellement de choix dans le coin!

suite au prochain numéro



0 79100 02285

**PRISONERS: FREE
OUTSIDERS: CONTRIBUTION**

Des camarades et des lecteurs d'IRL m'ont fait part de leur étonnement parce qu'en évoquant la revue **Socialisme et Barbarie** (sic!) (IRL 44, page 20), j'ai qualifié Vega et Castoriadis de Staliniens. Je m'explique: en 1960-61, j'étais au Mans et je participais à une sorte de rencontre à peu près tous les 2 mois regroupant une vingtaine d'intellectuels et d'ouvriers. C'était un copain de classe qui m'y avait amené. Comme j'allais assez souvent en moto à Paris voir ma famille, le même copain — dont j'ai perdu assez vite la trace quelques années après — me demanda de l'amener et il m'invita au Tambour de la Bastille (un café qui avait beaucoup de salles de réunion) où avait lieu une sorte de congrès de **Socialisme et Barbarie**, dont il m'apprit l'existence. (J'appris plus tard que les rencontres auxquelles j'assistais au Mans étaient en fait des cercles afin de choisir des sympathisants ou plus de la revue). Pour en revenir au congrès ou réunion de **Socialisme et barbarie**, je fus frappé par la véhémence et les gesticulations du chef de séance, chauve et en blouson de cuir noir très prolo. Le comble fut atteint par l'entrée d'un individu salué par le chauve comme étant un incapable qui n'avait qu'à foutre le camp. Il n'en fit rien. Mon copain m'expliqua que le chauve était Cardan et l'autre Guillaume, mais que c'était une dispute légère. Assez déçu je quittais la réunion au bout d'une heure.

Plus tard, j'appris par des copains de Caen que Cardan avait proposé la création d'un parti politique issu de **Socialisme et Barbarie**, car avec les troubles en Algérie, il fallait profiter du moment. Je laisse de côté le côté rocambolesque dont me parla Henri Simon: l'analyse, lancée par Cardan-Chaulieu (?), selon laquelle la troisième guerre mondiale allait commencer avec la guerre de Corée et qu'il était donc nécessaire de conserver les numéros de la revue pour les survivants, d'où un nombre impressionnant de paquets dans le grenier de Simon à Dammarie-les-Lys.

Depuis que Cardan-Chaulieu s'appelle Castoriadis, il me semble que ses analyses sont de plus en plus libertaires et cela est très méritoire, vue sa formation léniniste et ce qu'il lui en restait jusqu'à 1961.

Franck MINTZ

JAPON L'ENVERS DU MIRACLE

Le livre de Kamata Satoshi (Maspéro, 164 p.), avec la très bonne présentation de Francis Ginsbourger, donne une vision au niveau des travailleurs: le mouvement syndical est très limité à cause d'habitudes de syndicats d'entreprises (presque uniquement) imposées par les nord-américains. Les avantages dus à l'ancienneté ne sont donc pas acquis si on change de boîtes. De plus avec les contre-coups de la crise, beaucoup d'entreprises font faillites et sont reprises à bas prix par des trusts qui héritent ainsi d'une main-d'œuvre embauchée à des salaires de débutants.

Les travailleurs sont très vulnérables, du fait des nombreuses traites qu'ils ont sur le dos. L'unité est difficile à cause de la séparation entre ouvriers stables et main d'œuvre effectuant les boulots pénibles et dangereux (par exemple dans l'industrie navale).

Il y a bien sûr des exceptions comme la solidarité de toute une région envers les travailleurs qui occupent un chantier, une usine, pour exiger le paiement de leur salaire. Ce sont des luttes sur plusieurs années. Il est dommage que l'auteur de ces textes de 1979 n'ait pas au moins dit en quelques mots le résultat des luttes ou ait mieux expliqué les cas d'autogestion (p.107). Satoshi a aussi une certaine tendance à ne pas laisser la parole aux travailleurs eux-mêmes.

Malgré ces défauts, ce livre montre l'enchaînement, au sens propre, que subissent les travailleurs japonais, dont fort peu sont dupes lorsque le patronat les oblige à chanter l'hymne au succès de la boîte...

Frank MINTZ

ABONNEMENT

NOM..... PRENOM.....

ADRESSE.....

CODE POSTAL..... VILLE.....

Abonnement pour 10 numéros (1 an): 70 francs
Abonnement 5 exemplaires pendant 10 numéros: 300 francs

Chèques à libeller à l'ordre de: IRL CCP 4 150 95 N LYON
et à adresser à: IRL c/o ACLR 13 rue Pierre Blanc 69001 LYON

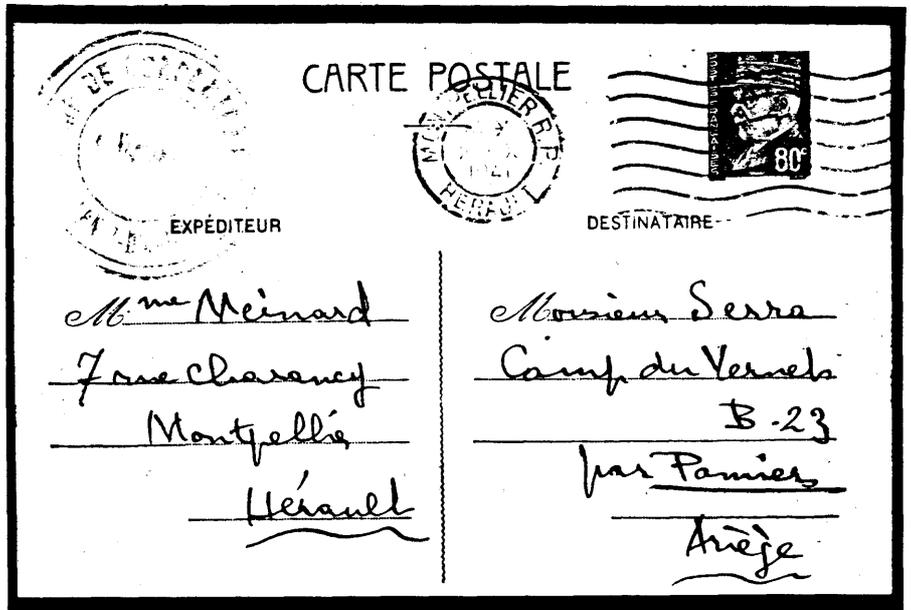
VOUS AVEZ LA MEMOIRE COURTE
(Ed. du Chiendent)

Avec « Vous avez la mémoire courte... », R. Grando, J. Queralt et X. Febrés nous donnent à lire « une des pages les plus sales de l'histoire de France ». Cette page manquait à nos manuels scolaires et nos bons enseignants s'en tenaient aux programmes. En cette seconde moitié du XXe siècle, les millions de Français fraîchement recensés associent inmanquablement « camp de concentration » avec « Allemagne nazie ». Pour combien d'entre eux ajouter « en France également »... n'apparaît-il pas comme une provocation gratuite ne pouvant relever que d'un amalgame des plus douteux ? Pourtant, c'est en France, en 1939 - quand nos papas et nos mamans avaient 20 ans -, que sont ouverts les camps destinés à contenir ceux dont le seul crime est de fuir le franquisme triomphant (quelques jours après la chute de Barcelone on compte 10 000 fusillés sans procès et 25 000 après passage devant un conseil de guerre). « Vous avez la mémoire courte... » raconte l'exode de ces 500 000 réfugiés et l'accueil abominable qui leur est réservé en France.

Rien n'a été prévu à part un dispositif d'interdiction du franchissement de la frontière. Mais, « à la fin janvier, il est difficile au gouvernement de continuer à pratiquer cette politique de l'autruche. On n'exclut pas d'autre part, l'hypothèse d'un passage en force des troupes républicaines ».

La pression est si forte que la frontière reste durant quelques jours ouverte par intermittence avec maintient tant que c'est possible d'un dispositif autoritaire de filtrage qui entraîne bien des heurts. (Plusieurs témoignages rapportent de violentes scènes de matraquage ».

Dans un premier temps, les réfugiés sont maintenus dans des « centres d'accueil ». S. Figueres se souvient : « Avec des milliers d'autres, j'ai passé un mois dans un pré sur la rive droite du Tech. On dormait par terre, dans des baraques confectionnées avec des branches d'arbres. Je m'étais fabriqué une hutte individuelle longue et basse, qui ressemblait à une tombe. C'était le seul moyen de



ne pas mourir de froid pendant la nuit ». Puis ce sont les camps de concentration où au début les conditions de vie ne sont pas meilleures. En effet, « la première préoccupation des autorités, c'est de créer une enceinte que nul ne pourra franchir. Comme si l'on avait à faire à un ennemi, en tout cas à des gens dangereux. On se préoccupe ensuite - beaucoup plus tard - des abris, la nécessité de l'ordre l'emportant sur le devoir d'assistance ».

« Ce que nous ne pourrions jamais oublier ni pardonner, déclare F. Monseny, c'est que la France ait accepté que des femmes, des enfants, des vieillards, des blessés aient été parqués sur des plages durant un hiver qui fut particulièrement rigoureux. Pour s'abriter, les réfugiés ont dû creuser des trous dans le sable. On leur jetait la nourriture comme à des chiens ».

« Vous avez la mémoire courte... » fourmille de témoignages et de documents (textes, dessins, photos ». Tout y est dit sur la droite hystérique, la xénophobie ordinaire, la politique d'« indifférence stratégique » qui devait inciter « le plus grand nombre possible de réfugiés à regagner l'Espagne de Franco ». Des actes magnifiques de solidarité in-

dividuelle ou collective sont également relatés. La vie des camps est décrite en détails (problèmes sanitaires, épidémies, conditions climatiques, discipline, dislocation des familles, amour derrière les barbelés, création de l'Université des sables, etc. ». Puis, progressivement, pour certains, l'enfermement prend fin. « On estime à 200 000 le nombre d'espagnols utilisés à la fin de l'année 1940 dans les entreprises françaises et allemandes en France », et à 50 000 ceux qui, à la déclaration de guerre, se sont enrôlés dans l'armée française.

Mais « le zéro de l'infamie » est également atteint. D'abord au Vernet, quand les autorités françaises refusent l'évacuation des antifascistes les plus exposés, juste avant la prise de contrôle du camp par les Allemands. Puis lorsque Vichy livre aux autorités de la zone occupée plusieurs milliers de réfugiés espagnols. Certains « seront transférés dans les camps de concentration allemands, d'autres remis à Franco » qui en fera fusiller un grand nombre.

« Vous avez la mémoire courte... », un livre important pour ceux qui veulent savoir et ne pas oublier.

Et. Consort

CHRONIQUE JUDICIAIRE TANT QUE LA PAIX M'EN LAISSE LE TEMPS (suite de la page 8)

— Les délits d'ordre militaire seraient intégrés au nouveau Code Pénal. Comment ? Quelle différence pour un déserteur d'être jugé par des militaires ou des civils si l'instruction militaire, source du délit, ne peut être remise en cause.

— Le juge maintiendra-t'il en prison des militaires qui seraient automatiquement réintégrés dans leur corps d'armée s'ils bénéficiaient d'une mise en liberté provisoire ou d'une libération conditionnelle ? Les autorités militaires auront-elles un droit de regard dans l'exécution de la peine ?

— Le Règlement de Discipline Géné-

rale des Armées (R.D.G.A.) sera-t'il amputé du droit d'incarcération de 60 jours dans l'enceinte de la caserne (arrêts de rigueur) sans qu'aucun droit de la défense ne soit possible alors que toute privation de liberté ne peut être qu'une décision de justice, que l'institution militaire utilise pour punir tous les délits qui ne donnent pas lieu à des poursuites pénales, ou pour renforcer des condamnations jugées trop clémentes ?

Le R.D.G.A. sera-t'il, au contraire, modifié pour permettre à l'armée de sanctionner elle-même, plus lourdement, un plus grand nombre de délits sans avoir à faire appel à une sanction

pénale dont le contrôle lui échapperait ?

Je crains le pétard mouillé. En période de difficultés, aucun gouvernement n'a intérêt à se mettre l'armée sur le dos, surtout si, pour lui, elle reste le dernier rempart de la démocratie.

Retirer, ne serait-ce qu'en temps de paix, le droit de justice aux militaires est important. Mais si leur boulot doit être fait par des civils, nous allons vers une militarisation de la société civile, ce qui va à l'encontre des luttes et promesses d'hier.

A demain.

Bruno HERAIL

COMMUNIQUES

CAVALES INSOUMISES

Avis de Recherche vient d'éditer CAVALES INSOUMISES, véritable petit manuel de la résistance insoumise, se dossier comporte de nombreux documents et coupures de presse. Ce livre de 176 pages est en vente au prix de 50 francs à LA GRYPPE, 5 rue Sébastien Gryphe, 69007 Lyon; on peut aussi le commander à AVIS DE RECHERCHE, BP 53, 75861 PARIS CEDEX 18.

LES CRIMES DE DIEU

La liaison Bas-Rhin de la FA vient de rééditer la brochure de Sébastien Faure: « Les Crimes de Dieu ». Elle est disponible, au prix de 8 francs (franco de port) chez REMON, BP 35, 67340 INGWILLER

GOLFECH 82

Appel à un rassemblement-manifestation les 29 et 30 mai, contre le nucléaire civil et militaire. Fête le samedi à partir de 15 heures et, le dimanche 30, « manifestation offensive sur des objectifs concernant la centrale nucléaire ». Pour de plus amples renseignements, GAN-GOLFECH 33 Bd Victor Guilhem, 82400 VALENCE D'AGEN.

JOURNAUX REÇUS (entre autres)

LE BIIC (Bulletin d'Informations sur l'Intervention Clandestine). Au sommaire du numéro 9 (mars-avril 82), la deuxième partie du dossier sur les services secrets au Moyen-Orient.
BIIC, C/O ADI, 46 rue de Vaugirard, 75006 PARIS.

LE BRULOT: édité par le Groupe Communiste Libertaire de Reims, le numéro 7 (février-mars 82) traite de l'intérim à Reims. Il est tiré en supplément à **COURANT ALTERNATIF**, le journal de nos camarades de l'OCL. On peut se le procurer en écrivant à:
EGREGORE, BP 1213 51058 REIMS

LE CAP, journal des Comités d'Action Prison-Justice, vient de sortir son numéro 10, traitant de l'affaire Debrielle.
CAPJ, 15 allée Anne de Beaujeu 75019 PARIS

LE RADIS NOIR, journal d'information et d'expression populaires, numéro 19, avril mai 82.

LE RADIS NOIR, BP 11 60400 NOYON

EMANCIPATIONS, journal d'expression libertaire (tiens tiens!) du pays basque, nous propose un numéro 1 (15 mars-15 mai 82).

ACRATIE, BP 53, 64100 BAYONNE

LE REFRACTAIRE, organe libertaire pour la défense de la paix et des libertés individuelles.

C/O MAY PICQUERAY, BP 44, 93310 LE PRÉ-ST-GERVAIS.

GALERNE, mensuel de Vendée, mélange agréablement le culturel et le politique.

GALERNE, 268 Cité d'Enrilise, 85000 LA ROCHE SUR YON.

GERMINAL, mensuel de désintoxication sociale est édité par le groupe anarchiste d'Amiens (groupe de la Fédération Anarchiste).

GERMINAL, BP 7 80330 LONGUEAU.

OBJECTIONS. Bulletin de liaison antimilitariste a publié un dossier spécial sur le nucléaire civil et militaire réalisé conjointement par le GARM et le Comité Malville de Lyon. Le numéro 15 vient juste de sortir avec toute une série d'articles sur les femmes et l'armée. Abonnement pour un an: 90 francs. Dossier spécial nucléaire: 6 francs (port compris).

OBJECTIONS, BP 1070 LYON CEDEX 01.

VOULEZ-VOUS NOUS AIDER A DIFFUSER IRL

Nous venons de revoir notre réseau de diffusion: trop de gens oubliaient de diffuser les IRL qu'ils recevaient en grand nombre. Nous avons donc décidé de rayer automatiquement les individus, groupes ou librairies qui ne nous payaient pas ou ne répondait pas au courrier qu'on leur envoyait. Nous avons donc besoin de nouveaux diffuseurs pour faire connaître davantage IRL. Pour cela, vous pouvez soit prendre en charge la diffusion dans votre ville, soit nous refiler des adresses de librairies ou lieux susceptibles de prendre notre revue en dépôt.

Nous rappelons qu'IRL est diffusé dans certains kiosques de la région lyonnaise et que la rédaction parisienne (C/O Librairie IMAGINE, 51 rue de Lappe, 75011 PARIS) prend en charge la diffusion sur Paris et aurait besoin de coups de main.

IRL, journal d'expressions libertaires
C/O ACLR, 13 rue Pierre Blanc
69001 LYON

Conception graphique et réalisation:
Atelier de Création Libertaire, Lyon.
Imprimé par AIPN, imprimerie autogérée, 48 rue Burdeau 69001 LYON



DOSSIER DE PRESSE

Nous avons reçu d'Allemagne un volumineux dossier, concernant le cas du Docteur Hårdle, avocat à Heidelberg. Trop important pour pouvoir être publié intégralement, ce document nous est parvenu trop tard pour que nous puissions en présenter une étude.

Nous nous contenterons donc d'en faire un bref résumé.

Le Docteur Hårdle est avocat à Heidelberg depuis 1973. Depuis cette date, il a défendu de nombreux étudiants lors de leurs démêlés avec l'Université, des manifestants, des étrangers et des squatters. Il s'est, à maintes reprises, opposé au Docteur Gutmacher, président du tribunal, ainsi qu'au maire de la ville. Dès ce moment, l'un et l'autre ont exprimé publiquement leur hostilité à son égard et le désir qu'ils avaient de le voir rayé du barreau.

Matraqué à deux reprises lors de manifestations en 1976, il s'est entendu répondre, alors qu'il portait plainte qu'« il le payerait cher »!

Sollicité à plusieurs reprises afin qu'il soit interdit d'exercer, l'ordre des avocats s'y est toujours refusé.

Accusé « d'infraction à la paix de l'état », il est condamné en 1978 à 6 mois de prison.

En 1977-78, dans 8 cas, les jugements du Docteur Gutmacher sont annulés après demande de révision du Docteur Hårdle.

En 1979, le parquet fait appel de la première condamnation contre le Docteur Hårdle, la jugeant trop légère. Il est en outre accusé de fausse déposition. Ce procès, présidé par le Docteur Gutmacher est entaché de nombreuses irrégularités et ne respecte pas les droits élémentaires de la défense. Il se solde par une condamnation à 22 mois de prison ferme. Malgré les interventions de la presse libérale et de l'ordre des Avocats, il n'est pas fait droit à la demande de révision du procès.

Outre la détention, ce procès entraîne pour le Docteur Hårdle, l'interdiction d'exercer.

QUINZAINE CONTRE

L'EMBRIGADEMENT

1ère SEMAINE

SAMEDI 15 MAI

de 15h à 23h30, concert gratuit
ROCK AGAINST ARMÉE
au C.C.O. à Villeurbanne
au programme: (sous réserves)
*Sordid Blankét, Lucrece Borgia,
Haine Brigade, Objection, Béton,
Ens, Trans, Block D, The Crabz,
Orchestre Rouge.*

MARDI 18 MAI

à 20h30
Information - Débat à la
Maison d'Accueil du Jeune Ouvrier
de Villeurbanne

MERCREDI 19 MAI

à 18h
Information - Débat
MJC DE MONTCHAT

VENDREDI 21 MAI

à 18h
Information - Débat
MJC DE MENIVAL

SAMEDI 22 MAI

à 15h
RASSEMBLEMENT
RUE DE LA REPUBLIQUE



AVIS

Pour chaque débat, la projection d'un diaporama sur la militarisation et une exposition sur l'embrigadement serviront de support de discussion

2ème SEMAINE

LUNDI 24 MAI

CINEMA AU ZOLA
à 19h
projection du film *Pour l'exemple de Losey* suivi d'un débat sur la justice militaire
à 21h15
projection de *Regards et sourires de Kent Loach*
La vie de deux jeunes. L'un s'engage dans l'armée britannique, l'autre pas: leur évolution

*entrée pour un film: 12F
entrée pour deux films: 20F*

MARDI 25 MAI

CINEMA AU ZOLA
à 19h
Regards et sourires suivi d'un court débat
à 21h15
Pour l'exemple

Le cinéma LE ZOLA projette *Regards et sourires* les autres jours de la semaine:
Mercredi, Vendredi et Samedi à 19h

MERCREDI 26 MAI

à 15h
Information - Débat
MJC DES ETATS-UNIS
Thème «les jeunes et le service national»

VENDREDI 28 MAI

à 20h30
Information - Débat
Collectif Utilitaire Lyonnais (CUL)

SAMEDI 29 MAI

à 15h
Débat à la
LIBRAIRIE LA GRYFFE
thème: «Quelle alternative à la défense armée»
avec la participation de *FRANK MINTZ*



15-29 MAI 82 LYON